

— FÊTES ET SAISONS — FÊTES ET SAISONS — FÊTES ET SAISONS — FÊTES ET SAISONS —

N'AN NEUS KET EN BREIZ, N'
N'AN NEUS KET EUR ZANT E

Saint Yves

NUMÉRO 53 DE FÊTES ET SAISONS
FÉVRIER 1954 — MENSUEL. PRIX 40 FRANCS

IMPRIMERIE EN FRANCE

PHOTO J.-A. FORTIER

Ce numéro sur **SAINT YVES**
vous est présenté par la Revue

FÊTES ET SAISONS

Chaque numéro de FÊTES ET SAISONS est entièrement consacré à un seul sujet : une vie de saint, un sacrement, une grande fête, une question de foi ou un aspect de la vie chrétienne.

Dans la série des vies de saints, FÊTES ET SAISONS a publié :
SAINT PAUL • SAINT MARTIN • SAINT BERNARD • SAINT FRANÇOIS DE SALES • SAINT VINCENT DE PAUL • SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE • LE CURÉ D'ARS • SAINTE BERNADETTE • SAINTE THÉRÈSE DE LISIEUX •

Chaque album
de FÊTES ET SAISONS en vente : 40 fr.

Vous pouvez vous abonner à

FÊTES ET SAISONS

31, Bd. de Latour-Maubourg - Paris-7^e.
C.C.P. Paris 6.977-01

L'ABONNEMENT D'UN AN (10 numéros)

FRANCE : 350 fr. ÉTRANGER : 450 fr.

DÉPOSITAIRES ÉTRANGERS

POUR L'ARGENTINE : Casa del libro, 844 Paraguay, Buenos Aires.

POUR LA BELGIQUE : La Pensée Catholique, 40, av. de la Renaissance, Bruxelles.

POUR LE BRÉSIL : Livraria Agir Editoria, Caixa Postal 1328, Rio de Janeiro.

POUR LE CANADA : Messageries France Canada, 1073 Ouest, av. Laurier Outremont Montréal, 8.

Librairie Dominicaine, 5375, av. Notre-Dame de Grâce, Montréal.

POUR L'ÉGYPTE : Éditions Bassili, 8, rue de l'An-cienns Bourse, Alexandrie.

POUR LA HOLLANDE : Boekhandel H. Conbergh, Oudestepte oude Gracht, 74, Haarlem.

POUR LE MEXIQUE : Frumentum, Apartado 31.515, Guadalupe, Mexico.

POUR LE PORTUGAL : Baptista et Padilha « Alpha et Omega », rue Eugénio de Santos, 30-2 Lisbonne.

Notre prochain numéro :
MOISE
ET LA PAQUE D'AUJOURD'HUI

Le présent numéro a été rédigé par Michel Carrouges. Nous remercions tout spécialement M. le Chanoine Solliou ainsi que M. l'Abbé Mahé (Recteur de la Roche-Derrien) et l'Abbé Baulboin (de la Commission d'Art Sacré), du diocèse de Saint-Brieuc qui ont bien voulu nous aider de leur documentation et de leurs conseils. L'album a été relu en outre par le T. R. P. Hérin, maître en théologie.

Il a été illustré sous la direction du P. Fléuret par un reportage de J.A. Fortier et des photos de Atlas-Photo, Giraudon, Keystone, Jacques Lartigue, Ropho et Roger Viovet.



une

Saint Yves est mort le 19 mai 1303, à Kermartin.

Il a exercé pendant sa vie un tel rayonnement de sainteté qu'à l'annonce de sa mort, une foule de gens ont accouru de tous côtés pour voir, une dernière fois, son visage.

Le jour même, le clergé de Tréguier arrive à Kermartin. Les prêtres prennent la dépouille de Dom Yves sur leurs épaules et l'emmenent ainsi, pendant 1.500 mètres, jusqu'à la cathédrale de Tréguier, au milieu d'une foule enthousiaste.

Ce ne sont plus des funérailles, c'est un triomphe.

Vous avez vu sur notre couverture Saint Yves à côté d'un pauvre. C'est la photographie d'un groupe de sculptures sur bois qui comprend au complet les trois personnages traditionnels : Saint Yves vêtu en officiel et rendant la justice entre un riche et un pauvre. Cette œuvre qui date du XV^e siècle appartenait à l'église de Louannec. En haut sur le mur nous avons rappelé le début du fameux cantique breton : « Il n'y a pas en Bretagne, il n'y a pas un seul, non il n'y a pas un seul saint comme Saint Yves. » D'innombrables

mort triomphale

Toute la journée, la foule défile et vient prier auprès du corps de Dom Yves.

Le lendemain, il est enterré dans la même cathédrale, là où se dresse toujours son tombeau. L'église ne désemplit pas.

C'est tout de suite un des plus grands lieux de pèlerinage de la Bretagne. Les gens ne cessent de venir pour prier et pour demander des miracles.

Partout, non seulement en Bretagne, mais aussi dans toute la France, ce n'est qu'un cri : il faut demander la canonisation de Dom Yves.

Dès 1312, Jean III, Duc de Bretagne, fait une démarche personnelle auprès

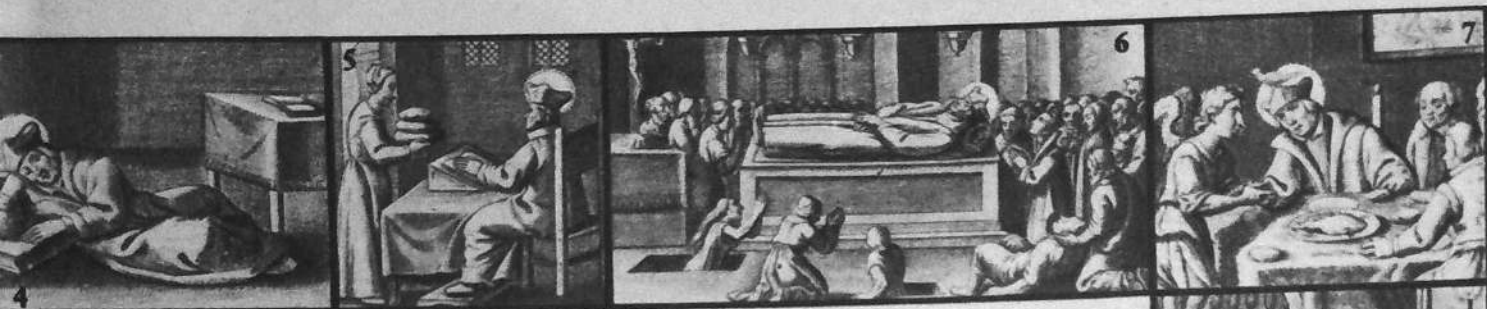
du Pape Clément V. Mais celui-ci meurt deux ans après sans avoir eu le temps de régler la question.

Jean XXII étant devenu Pape, le Duc renouvelle sa demande. Il n'est pas le seul. L'évêque de Tréguier, alors Mgr Yves de Boisboissel, le roi de France, Philippe VI, et l'Université de Paris présentent la même requête.

Le 26 février 1330, le Pape Jean XXII ordonne l'ouverture d'une enquête. Il désigne comme enquêteurs les évêques de Limoges et d'Angoulême et le Père Abbé de Saint-Martin de Troarn dans le diocèse de Bayeux.

œuvres figurant le grand Saint de Kermartin ont fleuri non seulement en Bretagne, mais aussi dans toute la France et même à l'étranger, notamment en Italie. Vous pouvez voir ici toute la série d'une vieille et pittoresque planche de gravures représentant Saint Yves dans les plus célèbres moments de sa vie : il mange à table avec ses amis pauvres (1) ; quand il a tout distribué une inconnue lui apporte trois pains de la part du seigneur (5) ; un oiseau mystérieux le visite et ses amis sentent qu'un ange passe près de lui (7) ; Saint

Yves ressuscite un mort (3) : il dort sur un livre en guise d'oreiller (4) ; il part sur la route (10) ; il préche (12) et célèbre la messe (8) ; il guérit un possédé (9) ; éteint un incendie (14) et sépare miraculeusement les eaux du Leff (13). Quand il meurt tous se pressent autour de son tombeau et les miracles se multiplient. Voyez aussi en costumes divers (tous ne sont pas exacts) : Saint Yves tenant presque toujours à la main son bréviaire et un « sac à procès » (11, 15 à 21).





SAINT YVES NE VIVAIT PAS DANS LES NUAGES, IL AVAIT LES DEUX PIEDS BIEN PAR TERRE SUR LE ROC DE LA BRETAGNE.

le dernier dossier de Maître Yves

La popularité de saint Yves chez les Bretons, les marins, les avocats et bien d'autres, est légendaire. Mais la vie de saint Yves n'est pas une légende.

On sait malheureusement peu de chose de la vie de certains des grands saints qui ont fondé l'Eglise de France, par exemple saint Denis, saint Hilaire ou saint Rémi. On connaît mieux la vie de saint Martin, mais il n'est pas toujours facile de démêler à son propos les légendes et la véritable histoire.

Ils ont vécu dans des temps obscurs ou troublés qui nous ont laissé peu de documents sûrs et précis.

Il n'en va pas du tout de même pour saint Yves.

D'abord, il est beaucoup plus près de nous. Il n'a pas vécu au temps des Gaulois ou des Mérovingiens, mais au XIII^e siècle.

Il est venu au monde trente ans après la mort de saint François d'Assise et de saint Dominique.

C'est le contemporain de Saint Louis roi des France, de saint Thomas d'Aquin, de Dante et de Giotto.

Il est mort cent ans seulement avant la naissance de Jeanne d'Arc.

D'autre part, nous possédons sur lui le plus important et le plus solide des documents : son procès de canonisation.

Car saint Yves n'a pas été simplement canonisé par la clameur populaire et par un évêque local. « Prévenu » d'être un saint, Yves Hélor de Kermartin a fait l'objet d'un procès de canonisation en règle.

Devant des juges et des greffiers régulièrement commis par l'Eglise, les témoins oculaires de sa vie ont régulièrement déposé ; les

cardinaux ont étudié ces témoignages et, par la voix du Pape, l'Eglise a régulièrement proclamé la sainteté d'Yves Hélor de Kermartin.

N'était-ce pas de toute justice que la canonisation de saint Yves, un juriste, magistrat et avocat, se fasse par procès et selon toutes les règles du droit canonique ? Après avoir tant plaidé et jugé de causes, il a pu voir — du haut du Royaume de Dieu — sa propre cause attestée, plaidée et jugée.

Ce procès de canonisation a commencé un peu moins de trente ans après sa mort. La chance, ou plutôt la Providence, a voulu que les témoins oculaires de sa vie puissent venir en grand nombre déclarer ce qu'ils avaient vu et entendu et que même les témoins de son enfance et de sa jeunesse fussent encore vivants sur cette terre pour témoigner sur toute sa vie.

Nous leur laissons la parole.

l'enquête est ouverte

Le 23 juin 1330, les petites rues de Tréguier sont bondées de monde. Le cortège des trois enquêteurs et de leur suite entre en ville.

Les deux évêques et le Père Abbé qui ont été commis par le Pape vont loger chez le seigneur Guillaume de Tournemine à Tréguier. C'est là que se tiennent les audiences.

Les trois commissaires-enquêteurs sont :

Mgr Roger Le Fort, évêque de Limoges

Mgr Aquilin de Blaye, évêque d'Angoulême

Dom Aimeri, Père Abbé du monastère Saint-Martin de Troarn dans le diocèse de Bayeux.

Ils sont assistés de six notaires apostoliques, de deux notaires du roi, qui tous dressent procès-verbal des dépositions, et de quatre interprètes bretons.

Les témoins entrent les uns après les autres dans la salle d'audience. Ils sont entendus

séparément et secrètement. Ils prêtent tous serment sur les Evangiles de dire la vérité.

Dès leur arrivée, les deux évêques commissaires et le Père Abbé commencent une première enquête sur la vie et les vertus de Dom Yves.

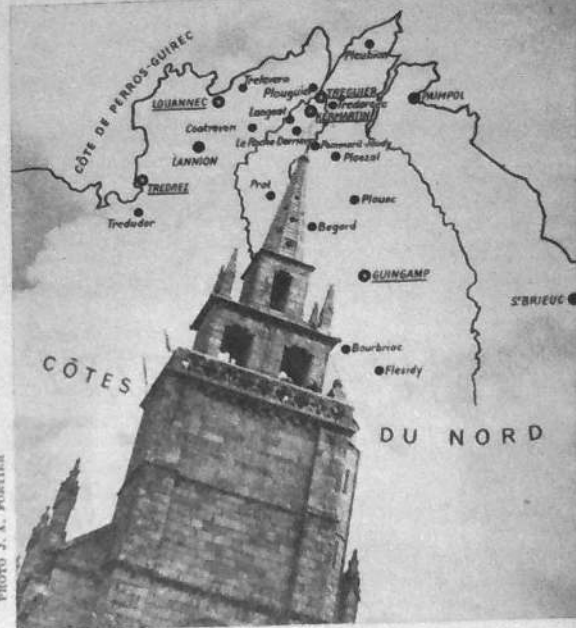
A ce titre, ils entendent cinquante-deux témoins.

Cette première enquête est close le 4 août 1330.

Après quelques jours d'intervalle, sans doute consacrés à collationner les résultats de la première enquête, ils ouvrent la seconde qui a pour objet les miracles de Dom Yves.

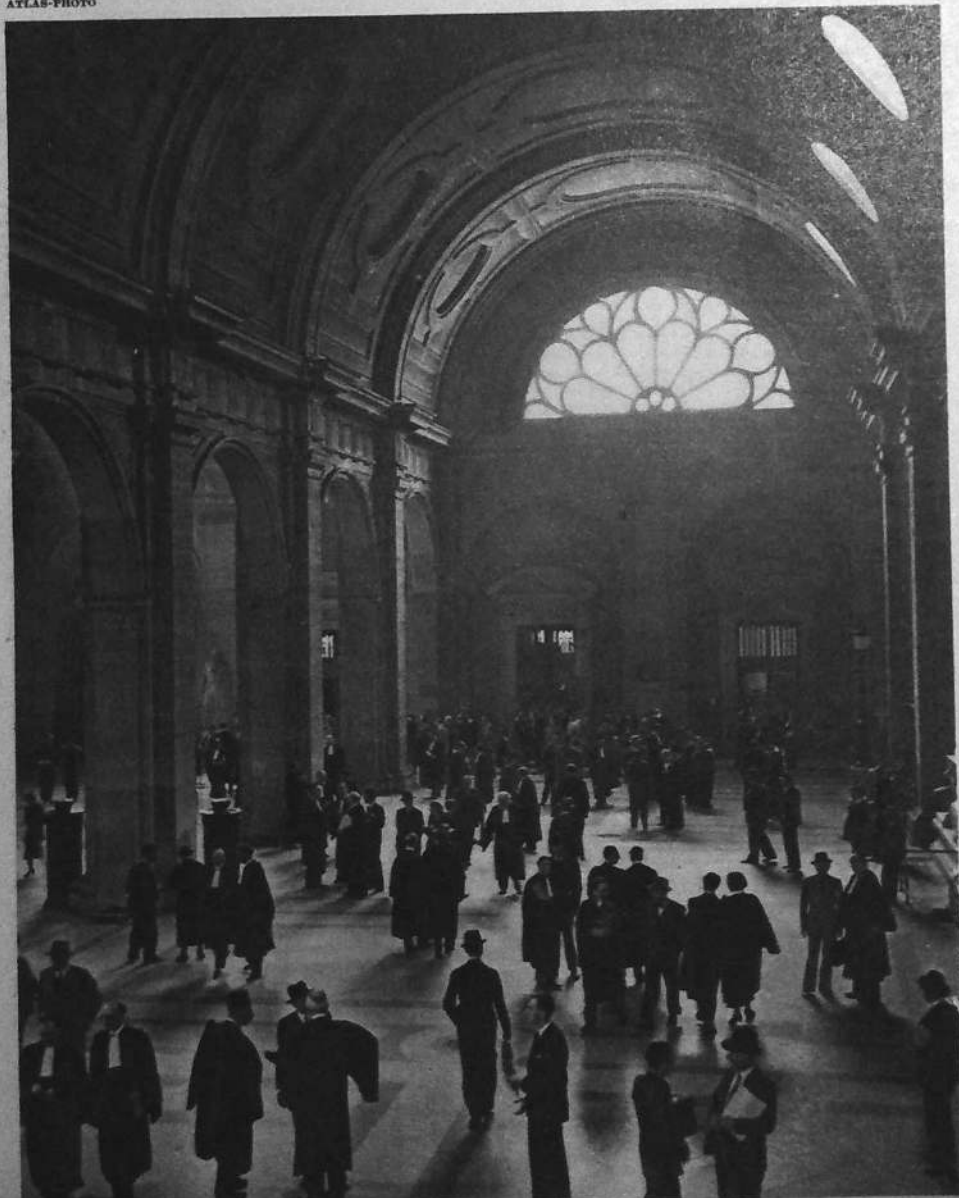
Ils entendent, pendant cette seconde série d'audiences, 191 témoins.

Ils ont ainsi recueilli en tout 243 dépositions. Ils auraient pu en écouter encore beaucoup d'autres, mais ils s'en sont tenus à ce nombre, jugeant que leur dossier était suffisamment garni.



LA FLÈCHE DE L'ÉGLISE DU MINIHY A KERMARTIN ET LES PRINCIPAUX LIEUX CITÉS À L'ENQUÊTE.

ATLAS-PHOTO



LES GRANDES DATES de la vie de saint Yves

- 1253** (17 octobre) Naissance à Kermartin.
- 1267** Départ pour l'Université de Paris.
- 1277** Il quitte Paris et va faire deux ans de droit civil à Orléans.
- 1280** Il est nommé official de l'archidiacre de Rennes.
- 1281** Il étudie l'Écriture chez les Franciscains de Rennes. C'est le début de sa bataille spirituelle de huit ans.
- 1284** L'évêque de Tréguier le rappelle dans son diocèse, l'ordonne prêtre, le nomme official du diocèse et lui donne en outre la cure de Trédrez.
- 1290** Il commence ses prédications.
- 1291** Il donne aux pauvres son costume d'official, s'habille en pauvre et se donne totalement à la vie ascétique et fraternelle.
- 1292** L'évêque lui donne la cure de Louannec à la place de celle de Trédrez.
- 1293** Il fonde la chapelle de Kermartin.
- 1297** Il fait son testament pour l'hôpital et la chapelle de Kermartin.
- 1298** Il quitte ses fonctions d'official.
- 1300**
- 1303** (19 mai) Mort de saint Yves.

PATRON DE TOUS LES AVOCATS DU MONDE, MAÎTRE YVES NOUS MONTRÉ CE QUE PEUVENT LA PASSION DE LA JUSTICE ET DE LA RÉCONCILIATION.

LA GAZETTE JUDICIAIRE D'ARMOR

AUDITION DES TÉMOINS

★ Dans la même chambre

Guillaume Pierre (témoin 18), 50 ans, vicaire perpétuel de la cathédrale de Tréguier :

— J'ai connu Dom Yves pendant deux ans, quand il était étudiant à Orléans. Il avait alors vingt-quatre ans. Je partageais sa chambre.

Il commençait déjà ses grandes mortifications, car lorsque les autres mangeaient de la viande et buvaient du vin, lui s'en abstenait.

Il jeûnait chaque vendredi et n'admettait pas que ses compagnons

prennent de la viande ou du vin ce jour-là.

Il allait souvent aux messes et aux sermons et il avait déjà pris l'habitude de réciter les matines et les heures de la Bienheureuse Vierge Marie.

Je ne l'ai jamais vu se dissiper avec les étudiants, ni jurer, ni prononcer la moindre parole malhonorable, et je crois qu'il fut toujours chaste et pur.

LES TÉMOINS OCULAIRES

Dans cette foule de plus de 200 témoins qui viennent déposer à l'enquête, il y a toutes sortes de gens.

Il y a des vieillards dont Jean de Kergos avec ses 90 ans est le doyen et quelques jeunes comme Guillaume Guyomar qui n'a que 12 ans. Mais la plupart sont des hommes faits, aux environs de 40 à 60 ans.

Toutes les classes et tous les états de vie sont représentés. On y rencontre des ermites, des religieux franciscains et cisterciens, des curés et vicaires de paroisse, des juristes anciens camarades d'études de saint Yves à Paris ou à Orléans, des bourgeois de Tréguier, des seigneurs du pays, des paysans, des riches et des pauvres, des hommes et des femmes.

Sous la foi du Serment.

Tous déposent sous la foi du serment. Un serment qui vaut quelque chose, car ils sont chrétiens pratiquants et ils prêtent serment sur les Évangiles par devant deux évêques, un père abbé et les assesseurs qui notent par écrit toutes les déclarations.

Tous ou presque, sont des témoins oculaires. Il est rare qu'ils déposent par ouï-dire. Souvent, ils invoquent la commune renommée, mais simplement pour souligner le côté public des vertus et des miracles de Dom Yves. Chacun dit simplement et nettement ce qu'il a vu et entendu, de ses yeux et de ses oreilles.

Sur les dates, ils ne sont pas très précis, du moins à notre façon. Souvent, ils ne

savent pas exactement leur âge ; ils disent qu'ils ont 40 ans environ, ou quelque chose comme 50 ans. C'est le genre à l'époque : on ne songe pas souvent à faire le compte de ses années. Ce n'est pas un temps de bureaucratie. La plupart des gens n'ont pas besoin de pièces d'identité ni de faire des démarches administratives. Rien ne leur rafraîchit avec précision la mémoire. Au bout de deux ou trois décades, ils savent leur âge, mais à trois ou quatre années près.

Aussi ne s'étonne-t-on pas qu'ils ne donnent guère de dates précises pour situer les faits et gestes de saint Yves. Seules les dates essentielles ont survécu.

Par contre, les témoins sont précis d'une autre manière : lorsqu'ils se souviennent que les faits se sont passés la veille de l'Ascension ; le jour de Pâques, pendant le Carême, ou aux environs de la fête de sainte Marie-Madeleine. De même, ils ne disent pas que ce qu'ils virent se passa, par exemple, en une demi-heure, mais le temps de faire une lieue, ou d'entendre une messe basse.

Pour nous, le temps profane recouvre tout, et c'est seulement de temps à autre que nous nous rappelons l'existence du temps liturgique. Eux vivaient complètement dans le temps de l'année liturgique.

Cela ne les empêchait pas d'avoir de bons yeux et de bonnes oreilles, tout comme le paysan qui laisse sa montre à l'heure du soleil et dédaigne celle des bureaucrates.

Leurs déclarations sur ce qu'ils ont vu

et entendu sont parfaitement nettes et précises.

Sans craindre de se compromettre.

Ils ont une belle liberté de langage et ne craignent pas de se compromettre. Aimé Leber avoue qu'il a eu la frousse d'entrer dans l'eau. Geoffroy Jupiter déclare qu'il a eu souvent peur de manquer de pain avec saint Yves. Hamon Tolleffan quand il raconte comment Dom Yves l'envoya chercher du pain, reconnaît qu'il a choisi le meilleur.

On assiste même à d'étonnantes rencontres : celle des deux plaideurs obstinés, Raoul Portier et Geoffroy de l'Isle, celle de Dame Blevenna, qui fut volée, et de Raoul Ponteur le cambrioleur.

Rien qu'en lisant l'enquête, on se doute de la puissance de la famille des Tournemine. Les audiences ont lieu dans l'hôtel de cette famille. Du vivant de saint Yves, Geoffroy de Tournemine était évêque de Tréguier, et Guillaume, trésorier. Mais le témoin Hamon Nicolas ne se gêne pas pour mettre les pieds dans le plat et dire que plus d'une fois il a entendu feu Guillaume de Tournemine insulter Dom Yves dans la cathédrale. Et cependant un fils ou petit-fils de feu Guillaume de Tournemine, le jeune Guillaume de Tournemine, l'héritier du bel hôtel où se tiennent les audiences, dépose lui aussi et déclare qu'un jour Dom Yves vint dîner chez ses parents et qu'il se souvint de lui.

Tous ceux qui connurent Dom Yves ne sont pas des saints. Il y a de braves gens qui commettent plus d'une défaillance et qui sont encore loin de la sainteté. Il y a des hommes peu exemplaires, comme le voleur de Blevenna, ou le seigneur de Coëtfont. Peu exemplaires ? Est-ce si sûr ? Ce sont des hommes qui savent se repentir. Yves Ponteur vient humblement déposer devant les évêques pour attester de sa faute et de la gloire de Dom Yves. Les « braves gens » eux aussi avouent qu'ils se sont « convertis ». D'une vie d'égoïsme modéré, ils sont passés à l'imitation de saint Yves pour marcher sur le chemin du Christ. Une belle-secrue de Dom Yves lave son linge rempli de parasites. Deux prêtres s'associent pour jeûner avec lui. Des prêtres, des juristes, des amis de toutes sortes s'associent à table avec saint Yves et ses pauvres.

Dom Yves était l'entraîneur, mais les autres ont accepté d'être entraînés. Qui s'étonnerait de la puissance de la prière de Dom Yves lorsqu'on voit quel peuple est intimement rassemblé autour de lui ?

Ils en ont témoigné, comme ils l'ont vécu : avec simplicité.



1224-1270. Règne de Saint Louis. Intrépide dans les combats, il était compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. (Voltaire.)

DIX ANS À L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Saint Yves, l'ami, le commensal et l'avocat des pauvres, était un savant.

Pendant dix ans, de 1267 à 1277, il fut étudiant à l'Université de Paris. Il y est entré à 14 ans, il en est sorti à 24.

L'Université de Paris est célèbre aujourd'hui dans le monde. Elle l'était plus encore à cette époque. Car les Universités étaient très rares au XIII^e siècle et celle de Paris était de loin la plus renommée.

C'était une extraordinaire corporation religieuse où coopéraient des chanoines parisiens, des franciscains, des dominicains et des clercs non prêtres.

Sa puissance venait en grande partie de son recrutement international : non seulement les élèves venaient de tous les pays d'Europe, mais les professeurs eux-mêmes étaient recrutés parmi les élites de toute la chrétienté : France, Italie, Allemagne, Angleterre, Espagne...

Au XIII^e siècle, elle comptait parmi ses maîtres, les plus grands noms de la théologie et de la sainteté médiévale : saint Thomas d'Aquin, saint Albert le Grand, saint Bonaventure et bien d'autres.

C'est exactement pendant les dix ans d'études de saint Yves que se déroule à Paris la plus grande bataille intellectuelle du moyen âge : la confrontation de la théologie catholique avec la philosophie d'Aristote et de ses commentateurs arabes.

De 1269 à 1272, saint Thomas était maître en théologie à Paris, pour la seconde fois. Il était si célèbre que saint Yves a certainement entendu parler de lui. Yves a même dû le voir et l'entendre, une fois ou l'autre. Peut-être même davantage, mais il serait difficile de l'affirmer.

A Paris, saint Yves, en tout cas, étudia les Lettres, la Philosophie, le Droit Canon et la Théologie. Il y passa brillamment ses examens, nous dit Jean de Kergos.

les témoins déclarent

J'étais au mariage de ses parents

Jean de Kergoz (témoin 1), âgé de 90 ans, juriste, ancien étudiant de théologie, paroissien de Pleubian.

— J'ai connu Dom Yves depuis son enfance. J'ai habité avec lui à Tréguier, Orléans et autres lieux. Nous avons souvent partagé la même chambre et travaillé dans les mêmes écoles. C'est moi qui lui ai appris ses premières lettres, le début de la grammaire et, plus tard, le droit civil. Partout, j'ai toujours vu Dom Yves se comporter honnêtement et faire de grands progrès dans l'étude des lettres.

Dom Yves était un homme chaste. Dès son enfance, je n'ai eu l'occasion de relever chez lui, ni dans ses paroles, ni dans sa conduite, rien de contraire à la pureté.

Il était très humble et charitable. Cela se voyait à sa façon de parler et de saluer, dans sa démarche, ses prières, ses conversations avec les pauvres gens.

Pendant les douze années qui ont précédé sa mort, il n'a plus porté qu'un pauvre costume taillé dans une bure blanchâtre à bas prix et des souliers à courroies comme ceux des Cisterciens.

Il est mort le dimanche après l'Ascension, il y a vingt-sept ans.

— Comment vivait-il ?

— Il était très sobre et très austère. Depuis douze ans aussi avant sa mort, il ne mangeait qu'une fois par jour. Il se contentait d'un gros pain de seigle ou d'avoine, de légumes — des pois ou des fèves — souvent cuits sans sel, ou encore de bouillies de farine. Il n'y ajoutait aucun assaisonnement. Comme boisson, il ne prenait que de l'eau froide. De plus, tous les mercredi, vendredi et samedi, il jeûnait au pain et à l'eau.

— Comment le savez-vous ?

— Je peux le dire, car chez lui ou chez moi j'ai vu Dom Yves s'imposer ce régime, et quelquefois, les mercredi, vendredi et samedi j'ai partagé son régime de vie.

— Dom Yves buvait-il parfois de la cervoise ou du cidre bouché ?

— Quelquefois, mais très rarement, quand il venait manger chez moi. Ma femme insistait tellement qu'il buvait de la cervoise ou du vin très mouillé d'eau, ou plutôt faisait semblant d'en boire.

— Pourquoi était-il si modéré dans le boire et le manger ?

— Je suis certain que toutes ses privations étaient dues à un vœu, car ses revenus ecclésiastiques et sa fortune personnelle lui auraient permis de vivre à l'aide.

Il aurait pu avoir de bons lits moelleux, mais il portait un cilice, c'est-à-dire une grosse

chemise de toile brune à même la peau et se couchait par terre ou sur une claie à peine recouverte. Il prenait un livre comme oreiller et gardait ses chaussures pour dormir. Je l'ai vu plusieurs fois ainsi à Kermartin et à Louannec.

— Était-il miséricordieux ?

— Il faisait de larges aumônes de pain et d'argent aux pauvres, les habillait et leur donnait l'hospitalité. Souvent il recevait chez lui des religieux mendiants, il les reconfortait avec du vin et une bonne nourriture mais sans rien changer à son régime personnel.

Une fois il donna sa tunique à un mendiant dont j'ignore le nom et qui tremblait de froid en se présentant devant lui. Vêtu de cet habit, ce pauvre homme vint chez moi peu après et me dit devant ma femme :

— « Voici la tunique que Dom Yves m'a donnée pour l'amour de Dieu. »

Je reconnus la tunique, car il n'y avait pas huit jours que je l'avais vue sur le dos de Dom Yves. Elle était quasi neuve.

Il quêta pour les pauvres, les orphelins, les veuves et tous les malheureux. Il s'offrait, sans attendre d'être prié, à défendre leurs causes en justice. Aussi l'appelaient-ils communément *l'avocat des pauvres*. Je me suis rendu avec Yves à plusieurs audiences judiciaires où j'ai vu ce que je décris. Plusieurs de ceux qu'il aidait ainsi m'en ont témoigné. Tout le monde le sait d'ailleurs non seulement à Tréguier, mais dans tout le diocèse.

— Était-il juste ?

— Je l'ai vu remplir les fonctions d'official près de l'archidiacre de Rennes, puis près de l'évêque de Tréguier. Il rendait une justice prompte et impartiale. Il s'efforçait de ramener la paix et la concorde entre les plaideurs. Je sais aussi que quand il était à Tréguier, il donnait aux pauvres le tiers de ses émoluments.

C'était un homme patient, assidu à la prière, fervent, aimable dans ses prédications. Je l'ai vu plusieurs fois célébrer la messe et prolonger son oraison. Je l'ai entendu prêcher et j'ai vu accourir pour l'entendre une foule de gens, non seulement à Tréguier et dans le diocèse, mais aussi dans le diocèse de Saint-Brieuc.

— Vous avez connu ses parents ?

— Oui, je les ai connus. C'étaient de bons catholiques, Hélyor et Azo, tous deux nobles. J'ai assisté à leur mariage.

Un jour dont la date m'échappe, la mère de Dom Yves me dit que son fils serait un saint, que cette révélation lui avait été faite en songe. Elle me l'a dit à Kermartin, il y a environ cinquante ans, devant son mari, son fils et moi.

Je déclare tout ceci, non sur prière ou pour argent, non par amour ou par faveur particulière, non plus pour l'honneur de ma patrie, mais pour la vérité.

Dom Yves et moi avons étudié le livre des *Institutes de Pierre de la Chapelle*, cardinal de l'Eglise Romaine, dont Mgr Roger, évêque de Limoges, est le neveu, et les *Décrétales* de Guillaume de Blaye, évêque d'Angoulême dont Mgr Aquilin, évêque d'Angoulême est le neveu. Mgr Roger et Mgr Aquilin ont été désignés pour présider à cette enquête ; c'est un fait que je crois avoir été miraculeusement préparé par la Providence.



PENDANT LE PROCÈS LES BRETONS REMPLISSAIENT LES RUES DE TRÉGUIER COMME AUJOURD'HUI POUR LE PARDON.



SOUS UN CHÊNE DE VINCENNES, SAINT LOUIS REND JUSTICE A TOUS. YVES EST ALORS ÉTUDIANT A PARIS.

EXTRAIT DE « MON PREMIER LIVRE D'HISTOIRE » DE LAOAGAVE

La paix dont nous ne voulions pas

Raoul Portier (témoin 12), habitant de Lanmeur, dans le diocèse de Dol ; âgé d'une soixantaine d'années.

— J'ai connu Dom Yves, il y a quarante ans et plus, quand il était étudiant de théologie à Paris. Tout le monde savait qu'il ne couchait pas dans un lit. Il en avait pourtant un fort bon dans sa chambre, mais il s'étendait par terre sur des sarments. On savait aussi qu'il mettait de côté pour les pauvres la portion de viande qui lui était servie à table. Je crois qu'il habitait à cette époque près de la maison des Hospitaliers à Paris.

Plus tard, je l'ai vu à Tréguier quand il était official du temps de Monseigneur Guillaume de Tournemine. Plusieurs fois, je l'ai vu rendre une prompte et impartiale justice.

Un jour, il y eut justement un procès entre mon beau-père Geoffroy de l'Isle (que ma mère veuve avait épousé en secondes nocces), ma mère, mon frère et moi. Dom Yves insista auprès de nous pour que nous fassions un arrangement à l'amiable entre nous, mais Geoffroy ne voulait rien entendre. Or, une fois, Dom Yves nous pria de l'attendre pendant qu'il célébrait la sainte messe. Il espérait beaucoup que Dieu l'aiderait et qu'après la messe, il pourrait nous ramener à la paix et à la concorde.

La messe dite, il revint nous trouver. Geoffroy avant la messe était le plus entêté, mais après, il se trouva si touché d'avoir vu prier Dom Yves

LA GAZETTE JUDICIAIRE D'ARMOR

UN AVOCAT SANS BARREAU

Patron et modèle des avocats, Dom Yves n'était pas inscrit à un barreau. Pour la bonne raison qu'il n'en existait pas à cette époque. La profession n'était pas organisée. Devant beaucoup de tribunaux, on ne trouvait que des avocats improvisés, amateurs peu ou point juristes, ou même aucun défenseur. Les plaideurs, et les accusés, devaient se défendre eux-mêmes vallo que vallo. C'est dire que, dans beaucoup de procès, les petites gens étaient livrés à la discrétion des juges et des pouvoirs publics.

En matière de justice, la seule fonction qui incombait à saint Yves était celle de juge ecclésiastique. Il restait libre de plaider devant les autres tribunaux et ne s'en priva pas. Non pour augmenter ses revenus, mais pour défendre les pauvres et les malheureux contre les puissants.

Il était d'ailleurs fort exigeant : il ne voulait défendre que le bon droit et les innocents. « Jurez-moi que votre cause est juste, disait-il, et je défendrai votre cause gratis. »

Une fois lancé sur cette piste, rien ne l'arrêtait plus.

« Souvent il déjeunait à la maison, déclare la veuve Charuel (témoin 33). Mais un jour, il prit fait et cause pour un pauvre qui était en différend avec mon mari. Après un long procès, il ramena la concorde entre eux. »

Un de ses familiers, Yves Haloicy (témoin 37), atteste d'une affaire semblable :

« J'ai vu et entendu Dom Yves soutenir la cause d'un pauvre homme appelé Corsticin contre mon propre père, pour l'amour de Dieu, et parce qu'il estimait juste la cause de ce malheureux. »

Le procès de canonisation nous donne malheureusement peu d'autres détails sur l'activité juridique de saint Yves

comme avocat. Mais, d'après certains chroniqueurs du moyen âge, il alla souvent plaider au loin, dans toute la France, pour défendre ses clients, notamment à Tours qui était la métropole ecclésiastique de la Bretagne et où venaient les appels des officialités diocésaines.

C'est peu d'années après la mort de saint Yves, en 1327, qu'une ordonnance royale réglementa plus sérieusement la profession d'avocat. On sait aussi que

l'Ancien Régime a créé l'institution de l'« avocat des pauvres », spécialement rétribué pour plaider gratis au profit des indigents. C'était la première forme de ce que nous appelons aujourd'hui l'assistance judiciaire.

L'exemple de saint Yves était célèbre dans le monde judiciaire. Dans quelle mesure a-t-il pu inspirer de telles institutions ? Il serait fort difficile de le préciser. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il en fut le pionnier. Sa charité avait devancé la justice.

LE CHÊNE DE VINCENNES

Quand Yves est venu faire ses études à Paris, c'étaient les dernières années du règne de Saint Louis. A moins de raison extraordinaire, il a certainement vu passer, en 1269, le cortège du roi marchant nu-pieds à la tête de ses chevaliers, accompagné de l'orfèvre de Saint-Denis, et se dirigeant vers Notre-Dame pour une suprême prière d'adieu avant de se diriger vers Tunis où il devait mourir de la peste, pendant la huitième croisade.

Yves avait alors seize ans.

Le chêne de Vincennes est peut-être une légende, mais c'est pour le moins une excellente image d'Épinal qui rappelle à tous encore quelle était la passion du saint roi pour la justice prompte, impartiale, populaire et gratuite.

Il y avait beaucoup à faire dans ce domaine.

Pendant qu'Yves était petit garçon en Bretagne, Saint Louis avait envoyé partout en France des inspecteurs chargés de voir comment étaient recrutés les juges et comment ils rendaient la justice. Leurs constatations ne furent pas très brillantes. A maintes reprises, notamment par l'Ordonnance de 1260, il travailla, malgré de

nombreuses oppositions locales, à supprimer le duel judiciaire pour le remplacer par la preuve par témoins et à développer le droit d'appel à la justice du roi pour lutter contre les abus locaux.

Toutes ces innovations faisaient grand bruit dans le royaume. Il serait difficile que ce grand exemple n'ait pas eu quelque influence sur la vocation de juriste qui vint à saint Yves et à Jean de Kergor.

LA FONCTION D'OFFICIAL

Au point de vue religieux, l'évêque est le juge ordinaire de son diocèse.

Pratiquement, il se fait suppléer par un représentant. Ce fut d'abord l'archidiacre, puis, plus tard, l'official.

Au XIII^e siècle, l'official nommé par l'évêque est le premier juge ecclésiastique du diocèse. Les officiaux nommés par les archidiacres avaient des attributions moins étendues et leurs décisions pouvaient être soumises en appel à l'official de l'évêque.

L'official de l'évêque était un personnage très important.

Il jugeait tous les procès qui concer-



1245-1248. Construction de la Sainte-Chapelle sur l'ordre de Saint Louis pour servir de reliquaire à la Couronne d'épines rapportée de Byzance. A côté du Louvre, le roi fit bâtir aussi l'hôpital des Quinze-Vingts pour les aveugles.

naient des clercs, des étudiants, des croisés, des veuves et des orphelins, tous ceux qui touchaient les questions religieuses, même les affaires pécuniaires reliées aux questions familiales, parce qu'elles mettaient en cause le sacrement de mariage, etc.

Cette juridiction qui existe toujours ne s'occupe plus que des questions purement religieuses. Mais à cette époque, elle avait un rôle beaucoup plus étendu.

On voit qu'à Tréguier, Dom Yves occupait un poste très en vue. Il dut y avoir quelque stupeur à Tréguier quand on put voir ce qu'il fit un jour de son brillant costume de magistrat.

qu'il déclara se soumettre d'avance à son jugement.

Dom Yves trancha le différend sans faire de tort à personne et nous rendit la paix.

Un autre jour, il y a plus de trente ans, aux environs de la fête de saint Jean-Baptiste, j'ai vu le capitaine d'un grand navire de Normandie, avec plusieurs de ses matelots, venir trouver Dom Yves et lui remettre huit sols de la monnaie de Bretagne en se recommandant à ses prières. Dom Yves en profita aussitôt pour faire acheter du pain et le distribua à des pauvres devant les marins et moi.

Je l'ai vu aussi à Trédrez distribuer du pain à des pauvres et c'est un miracle si les pains ont pu suffire à la distribution.

— Comment pouvez-vous dire que c'était un miracle?

— Parce que Dom Yves n'avait que pour sept ou huit sols de pain. La famine était terrible et il est venu plus de deux cents pauvres qui ont reçu des pains. C'était devant le vicaire de Dom Yves et moi.

Après cette déposition, les enquêteurs ont fait entrer Geoffroy de l'Isle (témoin 13), 78 ans, paroissien de Pléguen.

— Il y a plus de trente ans, j'avais longuement plaidé contre maître Raoul Portier, clerc de Lanmeur et son frère Jacques, tous deux fils de mon épouse, et nous ne pouvions nous entendre. Un jour où je me trouvais dans la cathédrale de Tréguier avec ma femme et ses fils, Dom Yves me dit :

« Geoffroy, pour l'amour de Dieu, faites la paix, car s'il vous plaît, je vous mettrai tous d'accord. »

« Dom Yves, lui répondis-je, nous ne voulons d'autre paix que celle que nous donneront le droit et la justice. »

« Attendez-moi, reprit l'official, je vais célébrer la messe du Saint-Esprit et je prierai Dieu que je puisse renouer la paix entre vous. »

Sa messe dite, Dom Yves revint vers nous. Il nous fut impossible de nous opposer à sa volonté. Bien mieux, sans même nous être concertés, nous lui dîmes :

« Monsieur, que votre décision règle la discorde qui s'est élevée entre nous. »

J'ai la conviction que nos volontés personnelles avaient été transformées par la prière de Dom Yves et que Dieu arrangea les choses par lui. Cette paix dont nous ne voulions pas auparavant fut totale entre nous.

Un jour, raconte Karazan (témoin 22), de pauvres gens volèrent tout le blé de Dom Yves. Ses familiers s'indignèrent. « Laissez ! dit-il. Que le Seigneur leur pardonne ; ils en avaient plus besoin que moi, car je suis plus riche qu'eux ». Dom Yves prêchait d'exemple.

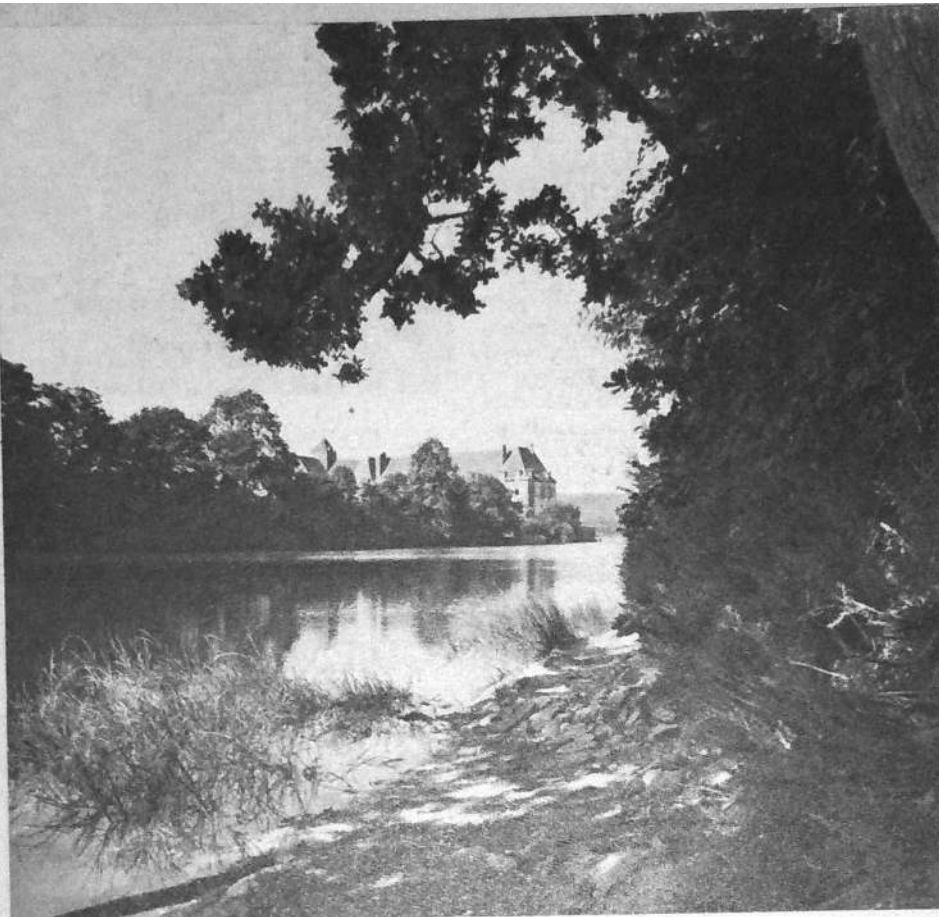


PHOTO JAHAN

EN HAUT, LA FORÊT DE BROCELIANDE, CÉLÈBRE DANS LES BEAUX ROMANS DE BRETAGNE. MAIS LA VIE DE DOM YVES N'EST PAS UN ROMAN. CHAQUE ANNÉE, DEPUIS SA MORT, LE PARDON DE SAINT YVES SE DÉROULE ENTRE MINIHY ET TRÉGUIER, LES 18 ET 19 MAI. VOICI EN BAS, LE CHEF DE SAINT YVES PASSE DANS LES RUES DE TRÉGUIER.



PHOTO J. A. FORTIER



PHOTO MICHAËL

LA GAZETTE JUDICIAIRE D'ARMOR

COMPTE RENDU D'AUDIENCE

★ Ce qui se passait chaque jour

Yves Avispice (témoin 11), environ 60 ans, fidèle serviteur de Dom Yves pendant douze ans, et devenu ermite auprès de Guingamp :

— J'ai été au service de Dom Yves, pendant les douze années qui ont précédé sa mort. Durant onze ans, il jeûnait au pain et à l'eau pour chaque carême. La dernière année, il prenait en plus un potage de fèves, de pois et autres légumes préparés avec du sel, mais sans autre condiment et seulement les jours autres que les mercredi, vendredi et samedi. Il ne le faisait qu'à cause de l'insistance des pauvres présents et parce que moi-même je le menaçais de ne préparer cette soupe pour personne s'il n'en prenait pas lui aussi. Il céda pour nous faire plaisir.

Il reprenait cependant son jeûne au pain et à l'eau pour l'Avent, les Quatre-Temps, les Vigiles de la Bienheureuse Vierge Marie et des apôtres ainsi que pour tous les jours de jeûne que prescrit l'Eglise. Par contre le dimanche et pour les quatre grandes fêtes : la Nativité, Pâques, Pentecôte et Toussaint, il prenait deux repas de pain et de soupe.

Dom Yves ne dormait pas ou à peine, ni jour ni nuit, sauf quand il était épuisé par l'étude, la prière ou les marches à pied et n'avait plus la force de veiller. Alors il dormait tout habillé en général, il n'était même pas ses chaussures et s'étendait par terre sur quelques sarments avec un livre ou une pierre pour oreiller. Ainsi l'ai-je vu faire à Kermartin et à Louannec.

Près de son lit, à Kermartin, il avait une mauvaise couverture noire. S'il faisait très grand froid, il s'en enveloppait pour étudier ou pour dormir.

Il portait une tunique et une épitoge qui lui descendait jusqu'aux talons. C'étaient des vêtements faits d'une grosse bure à bas prix. Les manches n'avaient pas de boutons.

Il portait une chemise de grosse étoupe et je suis sûr qu'il portait par-dessous un cilice. Il était chaussé de gros souliers à courroies comme les Cisterciens.

Un jour, j'ai vu la belle-sœur de Dom Yves laver la chemise de mon maître. Cette chemise grouillait de tant de petites bêtes qu'elle était horrible

à voir. Après le lavage, Dom Yves trouva qu'elle était devenue trop douce, il ne voulut jamais la remettre et la donna à un pauvre.

Dom Yves faisait coucher et manger dans sa maison les pauvres, les malades, les infirmes et les vieillards. Il leur donnait de l'eau pour se laver les mains, même s'ils ne le voulaient pas et il leur servait lui-même les aliments qu'il leur offrait. Il mangeait et buvait avec eux. Il faisait leurs lits et les couchait quand c'était nécessaire. Quand un de ces malheureux venait à mourir, il nous aidait à préparer la sépulture. Je l'ai vu faire plus d'une fois.

— Etait-il pieux ?

— Dom Yves disait chaque jour la messe dans la chapelle de Kermartin. Souvent je l'ai vu à genoux devant l'autel, avant de célébrer. Il était prosterné en prière, il pleurait et gémissait au point que ses vêtements en étaient mouillés sur la poitrine. Pendant la messe, après l'élévation, je l'entendais encore gémir et pleurer.

C'était presque toujours pareil quand il commençait un sermon.

Tout cela je l'ai vu et entendu maintes fois.

— Etait-il bon ?

— Je ne l'ai jamais entendu dire que des paroles de bonté et de salut. Je ne l'ai jamais vu siffler. Il était toujours occupé à prier, à étudier, à prêcher, à secourir les pauvres, à visiter les malades ou à ramener la paix et la concorde entre les gens.

Bien des fois je l'ai vu pleurer sur les péchés des gens qui se confessaient à lui, au point que souvent les pécheurs ne pouvaient s'empêcher de pleurer eux-mêmes.

Je l'ai vu faire à Kermartin, à Louannec et en bien d'autres endroits.

— Avez-vous assisté à sa mort ?

— J'ai assisté à sa dernière messe. C'était pendant la semaine de sa mort, mais je ne pourrai préciser quel jour. Il était très faible, mais il célébra cette messe avec une grande dévotion et en

pleurant beaucoup. Après l'élévation du corps du Christ, il resta si longtemps à gémir et à soupirer qu'on aurait eu le temps de célébrer une autre messe, pendant qu'il était ainsi. Je ne suis pas le seul à l'avoir vu. Les autres assistants l'ont remarqué aussi.

Dom Yves était si affaibli qu'après l'Evangile, il fut obligé de s'asseoir et que le seigneur Thomas et d'autres témoins durent le soutenir.

— Est-ce que Dom Yves a reçu l'Extrême-Onction avant sa mort ?

— Oui; Olivier de Bruc, un des familiers de Dom Yves me l'a dit. Mais je n'y ai pas assisté. J'étais absent, car j'étais parti à l'église de Louannec, sur l'ordre de Dom Yves, et je ne revins qu'à l'annonce de sa mort.

EN BEL HABIT DE COULEUR PERSE

On sait comment s'habillaient les gens du Moyen Âge, quand ils étaient riches ou influents. Une assemblée de messieurs à cette époque n'aurait rien eu à envier en fait d'élégance à une présentation de haute couture.

Le costume d'official n'était pas le moins brillant.

En plus de la chemise et des chausses, ce magistrat portait une longue tunique par-dessus laquelle il enfilait le surcot, plus court, mais plus ample. Dehors, ou dans les cérémonies, il y ajoutait l'épitoge, c'est-à-dire un grand manteau flottant, et coiffait le chaperon qui couvrait la tête et les épaules.

Ces vêtements étaient taillés en beau drap de couleur perse qui est un bleu clair tirant sur le vert, très intense et très brillant. Le tout était embelli de fourrures.

Avec de belles bottines, la panoplie était complète.

On comprend qu'un official faisait de l'effet quand il siégeait en audience.

Dom Yves a porté ce genre de costume à Rennes, puis à Tréguier. Soit onze ans.

En 1291, il jette ce beau costume, mais non pas aux orties.

« Nous le vîmes un jour entrer à l'Hôtel-Dieu de Tréguier, raconte Constance Imbert (témoin 48). A ce moment-là, il était vêtu de son riche costume et chaussé de bottes.

« Quand il sortit de l'hôpital, il était pieds nus, sans capuchon ni surcot ; il se hâtait vers Kermartin, tenant un coin de son manteau sur sa tête. Il avait donné son capuchon à un pauvre infirme, la fourrure de sa tunique à un autre, la



PHOTO A. VIOLETTE

1248-1254. Septième croisade. Débarquement en Egypte. Saint Louis est fait captif.

1270. Huitième et dernière croisade. Saint Louis meurt de la peste à Tunis.

tunique elle-même à un troisième et ses bottes à un aveugle. »

Après la bataille de huit ans, c'était le jour de la victoire.

C'est à partir de ce moment que tout le monde ne le rencontre plus que vêtu d'une piètre étoffe de bure, c'est-à-dire de toile bise. Il s'en est fait tailler un habit de trois pièces : tunique, manteau, chaperon. Il a supprimé le surcot comme inutile. Bien entendu, il a jeté les fourrures au vent. A la place des belles bottines, il porte de gros souliers à courroies.

Il continuait d'être official et se trouvait ainsi plus mal vêtu que beaucoup de ses justiciables. Il n'abandonna cette fonction que très peu d'années avant sa mort.

Pendant douze ans, il a porté ce costume de pauvre.

Par-dessous, il portait un cilice.

Quelques témoins, par exemple, Yves Avispice, Yves Suet et Hamon Tollefflam, ont eu l'occasion de surprendre quelques détails de l'intimité de Dom Yves. Ils ont aperçu le cilice, ils ont vu que la chemise et la tunique étaient remplies de parasites. Ce n'était point du tout conforme à l'hygiène. Mais ainsi, Dom Yves ne redoutait l'approche d'aucun misérable et aucun misérable n'avait honte de frapper à sa porte et de s'asseoir à ses côtés.

Avispice raconte que la seule violence que Dom Yves faisait aux mendiants était de les obliger à se laver les mains, même s'ils ne le désiraient pas. Dom Yves ne leur en demandait pas davantage. Pour le reste, il préférait, toute honte bue, être semblable à eux par la misère.

Dom Yves n'était pas de ceux qui " se penchent sur les pauvres ". Il était devenu l'un d'eux.

La bataille dura huit ans

Frère Guy Morel (témoin 29), 65 ans, gardien du couvent des franciscains à Guingamp.

— J'ai connu Dom Yves pendant plus de trente ans.

A une certaine époque, où j'étais déjà gardien du couvent des franciscains à Guingamp, j'eus une jambe très malade et j'allai passer trois semaines à Kermartin.

Alors j'ai pu me rendre compte moi-même de la façon dont il réconfortait matériellement et spirituellement tous les malheureux qui accouraient de partout auprès de lui.

L'un d'eux y mourut un jour, pendant que

j'étais là; aucun pauvre ne se présenta au manoir, et même s'il en était venu, aucun n'aurait consenti à laver le défunt, ni à le porter au cimetière, tellement l'odeur était insupportable. Humblement, pieusement, Dom Yves se chargea de tout. Il cousut lui-même le suaire, j'ai pu le voir couper le fil avec ses dents et je l'ai aidé ensuite à porter le mort dans la tombe.

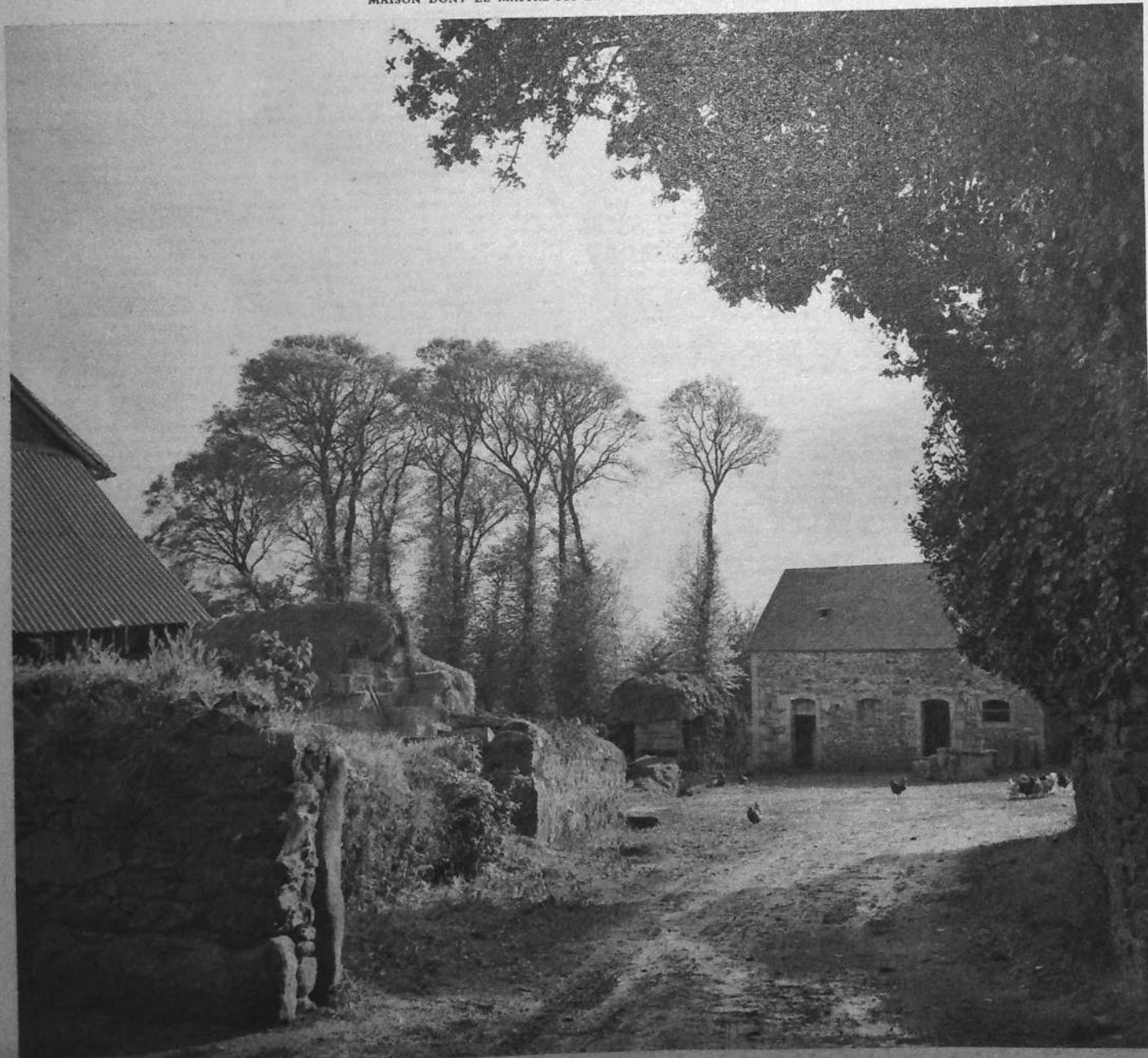
Pendant ma maladie, je lui demandai comment il en était venu à mener une vie aussi sainte et aussi rigoureuse. Il fit beaucoup de difficultés

pour me répondre, mais il finit par me dire qu'au temps où il était officiel à Rennes, il écoutait lire le Quatrième Livre des Sentences de Pierre Lombard et l'Écriture Sainte au couvent des Franciscains; les paroles divines lui firent alors mépriser le monde et il n'eut plus que le désir des biens célestes.

Mais longtemps la raison dut lutter en lui contre la sensualité, me dit-il. La bataille dura huit ans. La neuvième année, il commença à prêcher la parole de Dieu. Cependant, il portait encore ses beaux habits d'official.

La dixième année, la pure raison l'emporta. Il quitta ses beaux habits, les donna aux pauvres, pour l'amour de Dieu, changea de costume et ne songea plus qu'à conduire vers le Christ le petit peuple qui l'entourait.

DANS LA PAROISSE DE MINIHY, SUR CETTE FERME, UNE PLAQUE EST POSÉE POUR DIRE A TOUT VISITEUR : ICI MÊME SE DRESSAIT KERMARTIN, UNE NOBLE MAISON DONT LE MAÎTRE FIT LE MANOIR DES PAUVRES.



LA GAZETTE JUDICIAIRE D'ARMOR

NOUVELLES DÉPOSITIONS

★ Quelqu'un de passage

Yves Suet (témoin 3), environ 70 ans, clerc de La Roche-Derrien, ancien camarade de Dom Yves à l'Université de Paris.

Il confirme les indications données :

— J'ai bu et mangé plusieurs fois avec Dom Yves et les pauvres.

Un jour, comme j'étais à table avec Dom Yves à Kermartin, j'ai vu arriver un pauvre extraordinairement misérable et tout en haillons. Dom Yves le fit asseoir devant lui à table et le fit manger dans son écuelle.

Quand il eut quelque peu mangé, le pauvre se leva de table.

En arrivant à la porte, il se retourne vers nous en disant :

« A Dieu. Que le Seigneur soit avec

par Jean de Kergoz sur la jeunesse de Dom Yves, déclare qu'il a revu maintes fois le saint, plus tard, en Bretagne, et ajoute cette histoire :

vous. »

A ces mots, il apparut à Dom Yves magnifique et revêtu d'un vêtement blanc dont la clarté fit resplendir toute la maison.

Après le départ de ce pauvre, Dom Yves ne voulut plus de toute la journée manger à cette table ; mais je l'ai vu devant moi pleurer abondamment en disant :

« Je sais maintenant que c'est un messager de Notre Seigneur qui est venu nous rendre visite. »

A LA GRANDE TABLE DU MANOIR

Yves, étudiant à Paris, met de côté pour les pauvres la viande qu'on lui sert à table. Raoul Portier, son camarade, en est témoin. C'est autre chose que de donner par hasard quelques sous à un mendiant. Ce n'est pas encore la charité sans borne dont saint Paul parlait à ses convertis.

Quatre fois par an.

A Rennes, quand Yves est devenu officiel, il occupe déjà une situation marquante et il doit avoir soin de sa dignité. Mais rien n'étouffe ce qui fut la naïve ardeur de sa jeunesse. Il n'est pas de ceux dont le cœur se racornit avec l'âge. Il secourt de nombreux pauvres et prend spécialement en charge deux écoliers sans fortune : Olivier Le Floch qui deviendra vicaire de Tréguier, et Guillaume Derrien qui sera prédicateur.

Olivier Le Floch (témoin 24), est venu dire à l'enquête ce qu'il a vu à Rennes :

« Dom Yves nous donnait de trois jours en trois jours deux deniers et nous invitait à manger pour les fêtes de la Nativité, de Pâques, de la Pentecôte et de la Toussaint. Il faisait apporter les aliments que l'on a coutume de préparer en ces jours de fête et, quand tout était prêt, il disait : — Je vais chercher mes gens. »

« Il ouvrait alors la porte toute grande et les pauvres entraient. Il les servait lui-même et leur donnait à boire deux fois. Puis il se mettait à table avec Derrien et moi. Pendant que nous mangions de tous les plats avec ses gens, Dom Yves, lui, prenait seulement du pain et de l'eau froide d'une source située près de la ville et qui s'appelle Garmoyr. »

On voit d'ici le jeune officiel de trente ans, drapé dans son beau costume d'un bleu très clair, tirant sur le vert, neuf et immaculé, il ouvre sa porte à une bande de pauvres gens. En ces grands jours de

fête, les gens riches et même ceux qui gagnent modestement leur vie, se réjouissent et s'offrent un bon repas, la porte fermée, en laissant aux misérables l'eau et le pain sec. Dom Yves fait exactement le contraire. Il ne professe point de théories subversives : il pratique la subversion évangélique. Quatre fois par an. Ce n'est encore qu'un apprenti.

A la même table toute l'année.

A Kermartin, pendant les douze dernières années de sa vie, il n'y a plus de limites.

Dans le noble manoir de Kermartin qu'il a hérité de ses pères, c'est l'invasion. La porte est ouverte, non pas quatre fois par an, mais toute l'année. Quiconque passe, évêque, prêtre, religieux, seigneur, paysan, reçoit un accueil fraternel. Mais les perpétuels invités, ce sont les pauvres. On voit affluer presque chaque jour ceux qui ne portent que des haillons, ceux qui sont malades, ceux qui meurent de faim et de froid. Dom Yves se hâte de les restaurer, de les soigner, de les loger, de les mettre au lit ou même de faire leurs chaussures.

Dans ce vieux manoir, il n'y a pas deux salles à manger ni deux tables, l'une pour les gens bien habillés, l'autre pour les misérables, mais une seule salle et une seule table. Qui que vous soyez, quand vous arrivez à Kermartin, vous êtes invité à manger ; mais si vous avez des préjugés d'un genre ou de l'autre, vous ferez bien de les laisser à la porte. Autour de Dom Yves, il y a tous ensemble, les pauvres, les hôtes de passage et les familiers de la maison, sans aucune distinction de classe. On mange tous ensemble, et c'est Dom Yves qui sert à boire et à manger.

On sait de quoi Dom Yves se contentait pour lui-même, mais aux autres, il donnait libéralement ce qu'il avait : non seulement



Saint Thomas d'Aquin (1225-1274). Italien. Le plus célèbre des théologiens.



Dante (1265-1321). Le grand poète italien. Auteur de la Divine Comédie.

le pain, l'eau et la fameuse soupe, mais aussi des plats plus substantiels et même du vin pour remonter tous ceux qui en avaient besoin. Certains jours, il est vrai, par temps de famine, il n'y avait que du pain et de l'eau pour tout le monde. Encore se réjouissait-on, en ces jours, de pouvoir au moins manger du pain.

Ces grands repas réconfortants ou misérables de Kermartin tout le monde en parle à l'enquête. Pas seulement les familiers, comme Yves Avispice ou Hamon Tolledam, mais les vieux amis comme Jean de Kergoz et Yves Suet qui furent de passage au manoir et tous les allants et venants, Frère Pierre, Abbé de Béguard, Hervé de Costréven le sacristain de Tréguier, Frère Guillaume Roland le franciscain et bien d'autres. Le plume des greffiers se lassait à le répéter : nous mangions tous ensemble avec Dom Yves et les pauvres. Qui aurait pu oublier de tels festins ?

Ici, dans son royaume de Kermartin, l'audace d'Yves ne connaît plus de limites. Comme il s'est défilé de son beau costume pour être plus près des pauvres, plus semblable à eux, il ne fixe plus nulle borne à ses invitations. Il brave tous les préjugés de caste, à tout instant.

Les banquets pendant la famine.

Il brave bien plus : la famine elle-même. En des années où le pain manque de plus en plus et où, du même coup, le nombre des mendiants se multiplie, Yves n'hésite pas. Il distribue. Ce n'est pas lui qui mettrait la manne en réserve pour le lendemain, comme certains Israélites au temps de Moïse. Il vit comme les oiseaux, attendant chaque jour ce que Dieu enverra. Il ne cesse pas de distribuer ce qu'il reçoit. Après on verra bien. On attendra le secours de Dieu.

C'est alors que le Christ intervient. Yves distribue tout pour l'amour du Christ. Pour l'amour d'Yves et de ses amis les pauvres, le Christ qui multiplie les pains pour la foule en Palestine, recommence à multiplier les pains, cette fois pour les Bretons de Dom Yves. Raoul Portier, Hamon de Réger ont raconté ce qu'ils en ont vu.

Hommes de peu de foi, nous avons peine à croire à tout de miracles. C'est que nous n'avons pas entendu Dom Yves prier avec ses amis au moment de se mettre à table ; nous ne l'avons pas entendu prononcer la grande parole du Notre Père : « Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien ». Comme si le Père céleste, quand on lui demande du pain, avec une foi vivante, pouvait donner des pierres.

Les familiers et les visiteurs de Dom Yves n'ont pas tardé à s'apercevoir que pour lui, Dieu faisait de tels miracles. Mais quand venait la famine, elle les faisait trembler tout comme nous. Ils avaient beau avoir grande foi, ils n'avaient pas comme lui une absolue confiance dans le Seigneur. Hamon de Réger qui nous raconte la mystérieuse histoire de la porteuze des trois pains n'a pas omis de nous dire l'indignation du pauvre vicaire affamé. Et même Geoffroy Jupiter (témoin 30) qui a vécu intimement avec Dom Yves pendant les quinze dernières années de la vie du saint, et qui devint ensuite curé de la paroisse de Trédader, est venu dire humblement devant les enquêteurs :

« Dom Yves donnait tout ce qu'il avait et, bien des fois, il nous est arrivé de n'avoir plus rien à manger, ni lui, ni moi. Alors je pleurais et me désolais. Il me consolait en me disant :

« Ne crains rien. Le pain ne te manquera pas. »

Un jour, raconte saint Lac, pendant un repas chez un notable pharisien, Jésus prit la parole et dit à son hôte, devant tous les convives :

« Quand tu donnes un déjeuner ou un dîner, ne convie ni tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni de riches voisins... »

« Invite au contraire des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles. »

Il ne paraît pas que saint Yves ait jamais fait inscrire ces paroles en lettres d'or sur les murs de son manoir. Il faisait mieux. Il les vivait. A n'importe quel prix.

C'est cela, bâtir le royaume de Dieu.

Ils mangeaient tous ensemble

Frère Pierre (témoin 19), 55 ans, cistercien, abbé du monastère de la Bienheureuse Vierge Marie de Bégard.

— J'ai fait la connaissance de Dom Yves quinze ans avant sa mort.

Plusieurs fois, avant de devenir moine, je suis allé à Kermartin et j'ai mangé avec Dom Yves. Je prenais le repas à la même table que lui. Il se nourrissait de gros pain et de légumes salés sans autre assaisonnement. Il ne buvait que de l'eau froide. Il n'allait dormir que s'il

était accablé de sommeil et se couchait sur quelques sarments étendus par terre. Il n'avait dans sa chambre qu'une mauvaise couverture, mais j'ignore s'il la mettait sur lui pour dormir, car il fermait sa chambre avant de se coucher.

Il était d'une grande piété à l'égard des pauvres.

— Comment cela ?

— Bien souvent je l'ai vu à Kermartin quand il leur donnait du pain, du blé, ou autre chose. Ils mangeaient tous ensemble avec lui et il les servait lui-même de pain, de légumes et d'autres aliments qu'il leur donnait.

Il avait une maison où il recevait les pauvres la nuit. L'hiver, il leur faisait du feu, leur rendait visite et leur prêchait la parole de Dieu.

LE COLOMBIER DE KERMARTIN, SEUL RESTE DE LA MAISON SEIGNEURIALE DE SAINT YVES. ON VOIT À L'INTÉRIEUR LES ALVÉOLES QUI SERVAIENT DE NIDS.



QUE DE MENDIANTS SONT VENUS À KER MARTIN ET ONT ÉTÉ REÇUS PAR DOM YVES COMME DES AMIS.

Un jour, pendant qu'il parlait avec les pauvres, l'un d'eux lui annonça qu'il allait partir en pèlerinage, à pied, bien entendu ; je ne sais plus si c'est à Compostelle ou aux Sept Saints de Bretagne. Dom Yves lui demanda :

« As-tu au moins de bons souliers ? »

« Oui, dit l'autre, mais ils auraient grand besoin d'être graissés. »

Dom Yves fit apporter de la graisse. Le pauvre voulut la prendre pour faire le travail, mais Dom Yves le devança et grassa lui-même les souliers. Je l'ai vu faire.

Il ne restait jamais oisif. Il lisait, étudiait la Sainte Ecriture ou écrivait un livre qu'il appelait « Les fleurs des Saints » auquel je l'ai aidé quelquefois. Souvent il me disait :

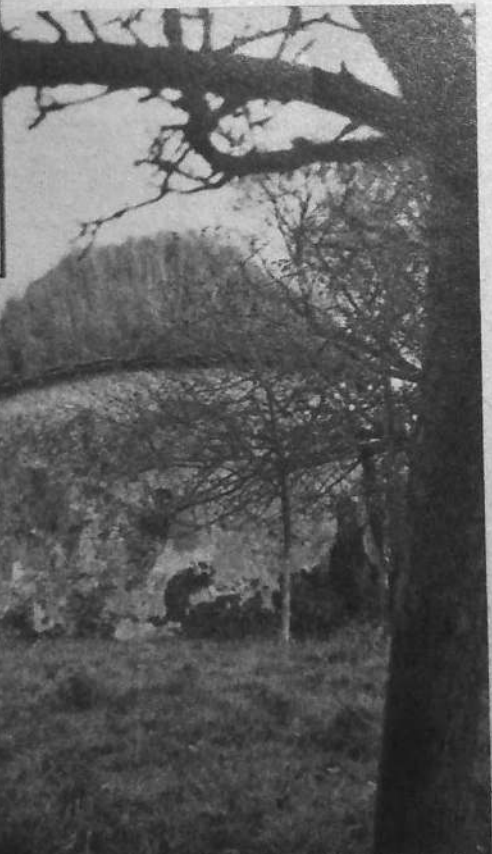
« Fais quelque chose de bien, de peur que le diable te trouve inoccupé. »

Il visitait les malades et portait ordinairement sur sa poitrine le Corps du Christ dans une boîte d'argent que lui avait donnée la Dame de Roscavel. Souvent je l'ai vu regarder le Corps du Christ dans cette boîte et donner la communion aux malades, car c'est pour eux qu'il le portait sur lui.

Je suis allé le voir, quinze jours avant sa mort, pendant sa dernière maladie. Je l'ai trouvé étendu sur une couverture ; il n'y avait presque pas de paille dessous. Deux livres lui servaient d'oreiller. Comme il sortait pour quelques instants, j'en profitai pour mettre un peu de paille à la place des livres, mais quand il rentra, dès qu'il eut vu la paille, il s'empressa de l'enlever.

Cinq jours avant sa mort, je suis revenu le voir, une nouvelle fois. Il était encore étendu de la même façon et il prêchait la parole de Dieu à ses visiteurs.

Les témoins sans cesse le répètent : une foule de pauvres suivaient toujours Dom Yves ; il les logeait, il les nourrissait à sa table, et leur parlait du Christ. Et ils le suivaient encore après, rien que pour l'écouter.



Il prit l'oiseau sur sa main

Hamon Tolleflam (témoin 20), âgé d'une soixantaine d'années, ancien familier de Dom Yves, devenu ermite.

— J'ai vécu plus de quatre ans avec Dom Yves. Puis j'ai été en pèlerinage à Rome près des tombeaux des apôtres Pierre et Paul, ensuite, j'ai été deux fois en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, enfin aux Sept Saints de Bretagne et quand je suis rentré j'ai trouvé Dom Yves atteint de la maladie dont il devait mourir.

Un jour où le pain manquait à Kermartin, il m'envoya en acheter à Louannec.

Je rapportai du pain très fin. A cette vue, mon maître s'écria :

« Tu veux donc connaître les délices ? N'as-tu pas trouvé du pain plus ordinaire ? »

« Il y en a, lui répondis-je, mais seulement du pain de son et ça ne vaut rien pour nourrir un homme. »

« Eh bien, va en chercher ! »

J'allai donc chercher de ce mauvais pain et nous nous mîmes à table avec les pauvres. Alors entra par la fenêtre un petit oiseau qui vint se poser sur l'épaule de Dom Yves.

« Seigneur, m'écriai-je, voyez donc cet oiseau ! »

Le saint prêtre le prit sur sa main et l'admira longtemps. Cet oiseau avait le col et la poitrine d'un blanc de neige ; les ailes et le dos, d'un vert émeraude. Il était éblouissant de beauté. Après l'avoir longtemps admiré, Dom Yves lui dit :

« Pars maintenant, au nom du Seigneur. »

Et l'oiseau s'envola.

Son arrivée avait coïncidé avec celle du pain de mortification, son départ avec la permission du saint qui le portait sur sa main ouverte. C'était bien la preuve que cet oiseau était un envoyé du ciel, d'autant plus que dans le pays on n'a jamais vu un oiseau pareil, ni avant, ni après.

LA GAZETTE JUDICIAIRE D'ARMOR

LE SAINT FRANÇOIS DE LA BRETAGNE

Saint Yves a-t-il appartenu au Tiers-Ordre fondé par saint François d'Assise ?

Le procès n'en souffle mot. Les uns pensent que Dom Yves fut tertiaire. Ils invoquent l'influence décisive qu'ont eue sur lui les Franciscains de Rennes et le costume de pauvreté qu'il a porté pendant les douze dernières années de sa vie. Simple supposition, répondent les autres, il n'y a pas de preuve directe. Soit, reprennent les premiers, on reste donc libre de supposer comme on peut. Il est vrai. Mais si Dom Yves était tertiaire, il serait étrange qu'aucun témoin n'ait pensé à le dire. Il serait plus étrange encore que les deux Franciscains qui ont déposé au procès, Frère Guillaume Roland (lequel doit sa vocation franciscaine à Dom Yves) et Frère Guy Morel (lequel lui arracha les plus intimes confidences sur son itinéraire spirituel) n'aient pas eu à cœur de souligner à l'enquête ce lien de fraternité.

Saint Yves et saint François.

On comprend bien, par contre, que les Franciscains aiment et fêtent Dom Yves comme un des leurs. Qu'il ait eu ou non un lien institutionnel avec saint François, il a fait beaucoup mieux. Il est vraiment un fils spirituel du Poverello d'Assise.

Ce sont les Franciscains de Rennes qui lui ont transmis la grande flamme mystique qui a transfiguré son existence. Après leur rencontre, il a quitté les honnêtes régions de la piété et de la bonté pour l'héroïsme des saints.

Plus on relit les dépositions des témoins, plus on est frappé de la merveilleuse ressemblance du saint de Kermartin avec celui d'Assise.

Le trait le plus frappant de leur ressemblance est cet ascétisme terrible et joyeux qui les détourne du monde, c'est-à-dire des menus plaisirs de la vie égoïste et confortable, qui leur fait déborder le cœur d'amour pour la pauvreté, pour les pauvres, et pour la vie fraternelle. Rien n'eût mieux réjoui saint François que de rencontrer Dom Yves attablé avec ses pauvres.

Un autre trait de ressemblance est cette vie de prédication qui les entraîne partout en plein vent sur les routes de leurs pays nataux.

Semeurs de vocations.

Saint François a fondé un grand ordre religieux. Autour de lui les vocations religieuses ont fleuri à tel point qu'en mourant, il laissait plusieurs milliers de Frères continuer son œuvre. La vie de saint Yves est plus modeste. Il n'a pas fondé de grand ordre, ni même de congrégation durable. Seul Frère Guillaume Roland déclare qu'il lui a dû sa vocation franciscaine. Pourtant que d'étranges coïncidences ! Guillaume Pierre et Olivier Le Floch, les deux écoliers pauvres qu'il subventionnait à Orléans, sont tous deux devenus prêtres et vicaires de Tréguier ; ses familiers, Yves Avispice et Hamon Tolleflam se sont faits ermites après sa mort. Un autre, Geoffroy Jupiter, est devenu curé de Treduder. Frère Pierre, l'Abbé de Bégard, cistercien, est entré en relation avec lui avant de devenir moine. Autour de Dom Yves, fleurissent les vocations de toute sorte.

Saint Yves a même fondé, au moins pour quelque temps, une minuscule fraternité mystique de lecture sacrée et de pauvreté.

« Trois ans avant la mort de Dom Yves, déclare le curé de La Roche-Derrien, avec Godefroy de l'Abbaye, procureur de l'église de Tréguier, nous promîmes que tous les jours de la semaine, sauf samedi et dimanche, nous nous réunirions chez Dom Yves pour entendre une lecture de la Bible et les instructions du saint, et pour imiter — autant que possible — sa vie. Ainsi avons-nous fait à Kermartin, avec lui. »

Ont-ils continué après la mort de saint Yves, ont-ils entraîné d'autres volontaires ? On regrette que le témoin ne l'ait pas précisé.

Des larmes au rire.

Pauvreté, prédications, affluence de conversions et de vocations, ce ne sont pas les seuls traits de ressemblance de

Dom Yves et de saint François d'Assise.

Il en est un autre : la gaieté. Il est proverbial de dire qu'un saint triste est un triste saint, c'est-à-dire qu'il n'est pas un saint. La mélancolie n'est pas un genre de sainteté. Le moins qu'on pu faire les saints affligés des pires épreuves, ce fut d'avoir le sourire : celui de la bonté et de la vraie résignation, celle qui ne grogne pas, mais qui fait face. Par contre, il ne fut pas donné à tous d'être gais et rieurs. C'est une question de tempérament. Les Fioretti bourdonnent, d'un bout à l'autre, d'une grande rumeur de joie. Quel disciple, sinon d'un saint François, se fût permis, comme Frère Genièvre, quand de riches dévotes venaient quêter ses « précieux conseils », d'aller jouer à la balançoire, car il craignait plus que tout de se faire prendre au sérieux.

Dom Yves ne paraît pas avoir cultivé ce genre de gaieté. On a pu lire maintes fois qu'il pleurait en célébrant la messe, en prêchant, en confessant, en soignant les pauvres. Cela ne veut pas dire du tout qu'il était d'un naturel larmoyant. Là aussi, il faisait au rebours de ce que nous faisons : nous pleurons sur nos souffrances et non sur celles des autres, sur nos souffrances et non sur nos fautes. Dom Yves pleurait sur les souffrances du Christ et des pauvres, sur les fautes qu'il se voyait et sur toutes celles qu'il voyait ou qu'il devinait. Quant à ses souffrances, à ses contrariétés, il ne leur réservait pas de larmes.

« Lorsqu'on se moquait de lui, déclare le curé de La Roche-Derrien, il se contentait de sourire et ne répondait rien. Il supportait avec un visage gai et souriant ses privations et toutes les contrariétés qui lui arrivaient. »

Hamon Nicolas dit la même chose et ne ménage pas les précisions.

« Bien souvent Guillaume de Tournemine, trésorier de Tréguier et maître Jean Guérin, clerc, l'insultèrent dans la cathédrale. Lui qui était de sang noble, ils l'appelaient : Rustaud, truand, coquin. Dom Yves le supportait avec patience. Il riait et leur disait sans se fâcher : Que le Seigneur vous pardonne ce que vous dites. »

Il avait toujours le sourire quand il parlait, déclare Yves de Tregordel.



Giotto (1276-1336). Le grand peintre italien qui a peint dans la basilique d'Assise une admirable série de fresques sur la vie de saint François.

Deux poètes.

Entre Yves et François, il est encore un autre trait de ressemblance. Ce n'est peut-être pas le moindre : le sens de la poésie. Quand Hamon Tolleflam raconte la venue à Kermartin de l'oiseau mystérieux qui se pose sur la main de Dom Yves, on ne peut s'empêcher de songer au sermon qu'un jour saint François adressa aux oiseaux. On peut sourire. Pourquoi pas ? Yves et François souriaient aussi à ces moments-là. Mais ils n'étaient aveugles ni l'un ni l'autre : ils voyaient de leurs yeux la splendeur des créatures de Dieu. Ils ne faisaient bien entendu pas de panthéisme, ni l'un ni l'autre, et ils n'oubliaient rien du drame du monde et de la misère des pauvres. Mais cette terre d'épreuves, cette vallée de larmes que nous habitons, est aussi habitée de mille merveilles naturelles : celles que Dieu créa pendant les six jours de la Genèse.

Qu'un bel oiseau passe et le cœur d'Yves frémit comme celui de François. C'est toujours un message du Seigneur qui a fait le ciel et la terre. Et de leurs cœurs à tous deux jaillissent l'admiration et la louange.

« Loué sois-tu, mon Seigneur, avec toutes tes créatures », chantait Saint-François, dans son fameux cantique du Soleil. Dieu est la Sainteté, mais aussi la Beauté créatrice.



PHOTO J. A. FORTIER

POUR LE PARDON, HOMMES ET JEUNES GENS DE LA BRETAGNE DÉFILENT EN MASSE, LE 19 MAI, SOUS LA BANNIÈRE DE SAINT YVES, DANS LA CAMPAGNE, ENTRE TRÉGUIER ET L'ÉGLISE DU MINIHY.

LA GAZETTE JUDICIAIRE D'ARMOR

L'AUDIENCE EST REPRISE

★ Mais Coëtpoint continuait sa route

Jean de Pestivien (témoin 4), seigneur, âgé de 50 ans :

— Environ un an avant la mort de Dom Yves, nous nous rendions à pied avec lui, du manoir de Huéac à Saint-Ronan, près de Quimper. Il y avait Dom Yves, mon père, ma mère, mes trois sœurs : Typhaine, Plaisance, Bienvenue et moi.

Voyant Dame Constance, ma mère, fatiguée, Dom Yves s'arrêta à un carrefour et nous prêcha la parole de Dieu.

Pendant qu'il parlait, passa le seigneur de Coëtpoint, accompagné d'un autre gentilhomme. Ce dernier descendit de cheval pour écouter le sermon. Mais Coëtpoint ne s'en soucia pas et continua sa route. Dom Yves s'écria :

« Celui qui passe là est plein de la malice du diable. S'il y avait ici quatre mauvaises filles et une taverne du démon, il se serait arrêté. Mais il n'a pas voulu le faire pour la parole de Dieu. Je prie le Seigneur qu'il fasse pénitence dans sa chair avant sa mort. »

★ Après la confession

Frère Guillaume Roland (témoin 14), 60 ans environ, Franciscain à Guingamp :

— Une fois je suis allé à Louannec pour me confesser à Dom Yves. J'étais simplement un laïc à cette époque et je ne connaissais pas encore Dom Yves personnellement, mais je me sentais attiré par sa réputation.

Après ma confession, j'écoutais ce que me dit Dom Yves et je sentis tellement de douleur à cause de mes fautes et un tel désir de mener une vie pieuse que j'en ai pleuré de repentir. Je me mis à tant aimer et admirer Dom Yves

Quinze jours plus tard, le seigneur de Coëtpoint était soudain frappé de paralysie. Il dut garder le lit plus d'un an.

Dom Yves était déjà mort quand, un jour, un des neveux de Coëtpoint vint trouver ma mère et lui demanda si elle pouvait lui indiquer un remède bon pour son oncle.

Dame Constance se souvint alors des paroles que Dom Yves avait prononcées pendant que nous faisons avec lui le pèlerinage de Saint-Ronan. Elle conseilla que le malade fasse un vœu à saint Yves. Car elle se déclara convaincue que cette maladie était due au refus d'écouter le sermon du prédicateur de Dieu.

Coëtpoint obéit à ce conseil, promit d'aller en pèlerinage au tombeau de Dom Yves et fut guéri.

Tout cela, je l'ai vu et entendu moi-même.

que je voulais imiter sa vie. A partir de ce jour, pendant deux ans, j'ai souvent été le voir à Kermartin ou à Tréguier.

Pendant une de mes dernières visites je demandai à Dom Yves comment je pourrais trouver le plus sûr moyen de sauver mon âme. Il me conseilla d'entrer chez les Franciscains. C'est ce que j'ai fait.

Je l'ai vu bien des fois manger à table, entouré de pauvres...

LA VIE AU GRAND AIR

S'il y a une vie qui sent le renfermé, ce n'est pas celle de Dom Yves. Toujours par monts et par vaux, il n'a rien d'un ermite. C'est un homme de plein vent qu'on rencontre sur toutes les routes de Bretagne.

Rentré au pays natal, il faut qu'il voyage sans cesse entre Kermartin, son quartier général, Tréguier, où il est officiel, Trédrez puis Louannec dont il est successivement le curé. A pied, bien entendu, il va d'un lieu à l'autre ; il ne voyage pas autrement que les pauvres vagabonds.

Les témoins n'ont pas été généreux en détails sur les déplacements qui lui étaient imposés par ses fonctions et c'est dommage.

Par contre, ils ont beaucoup insisté sur les voyages que Dom Yves a dû faire

comme prédicateur. La publicité n'existait pas encore ; eût-elle existé, Dom Yves n'aurait pas été homme à s'en servir. Mais les auditeurs se chargeaient de lui faire sa réputation.

« Pour une personne qui allait entendre tout autre prédicateur, même notre évêque, raconte Alain de la Roche-Huon (témoin 17), écuyer de Guillaume de Tournemine, il en accourait vingt ou trente aux sermons de Dom Yves. »

Partout on le réclamait et Dom Yves ne savait pas refuser.

« Il prêchait très souvent, déclare Geoffroy de Leanno (témoin 8), le curé de la Roche-Derrien. Parfois il allait le même jour à trois églises distantes d'une lieue et faisait le voyage à pied. Je l'ai accompagné plusieurs fois. Les églises

étaient Kermartin, La Roche-Derrien (à 1 km 800), Plézal (à 9 km), Plouëc (à 13 km), d'où il revenait à jeun, en déclinant les invitations qu'on lui faisait. »

Hamon Nicolas (témoin 8), clerc de Tréguier, l'a vu faire de même en d'autres endroits :

« Je l'ai vu prêcher à Trédrez, Langoat, Plouguet. Il prêchait le même jour à Tréguier, Trédarzec, Pleubian, distants chacun d'une lieue l'un de l'autre.

« Ceux qui l'avaient entendu dans un endroit le suivaient dans l'autre, car ils le préféraient à tous les autres prédicateurs. Je l'ai vu pleurer amèrement en faisant ses sermons et il amenait bien des auditeurs, même des fortes têtes, à pleurer comme lui. »

Yves de Tregordel (témoin 46) qui avait été étudiant à Orléans avec lui le confirme et ajoute même une anecdote :

« Souvent il prêchait dans plusieurs

églises le même jour. Une fois, je l'ai entendu prêcher à Pleubian, le jour de Pâques. Beaucoup de gens affirmaient qu'il avait déjà pris la parole dans sept églises ce jour-là. En tout cas, après le sermon de Pleubian, il se trouva si épuisé qu'il pouvait à peine tenir debout. C'est à ce point que j'ai été obligé de le soutenir. »

On s'arrachait Dom Yves. Il y avait de quoi être fier. Ce n'était pas son avis.

« Un jour, déclare Guillaume de Plouëc (témoin 38), j'ai vu Dom Yves à Locuxer, où se rassemble une fois par an une grande foule de gens. La plupart des gens étaient comme moi. Ils ne désiraient rien tant que d'écouter Dom Yves plutôt que n'importe quel prédicateur. Mais il y avait là des Dominicains et il voulait leur céder l'honneur de parler. Il disait humblement qu'il n'était pas digne de parler en leur présence. Il nous en persuada tous, les autres et moi, à notre grand déplaisir. »

COMMENT DOM YVES FUT OBLIGÉ DE BATIR ET DE FAIRE SON TESTAMENT

A l'enquête, les témoins n'en finissent pas de répéter que non content de donner aumône, nourriture et habillement aux pauvres, Dom Yves les logeait. Pendant des années, une foule de mendiants, de vagabonds, de malades et certainement de repris de justice vinrent se faire héberger. Les uns ne passaient qu'une nuit entre deux étapes de vagabondage ; d'autres prolongeaient longtemps leur séjour ; il en est même qui s'implantèrent à demeure.

Malgré leur bonne volonté, ces témoins ne nous ont pas donné en renseignements chiffrés sur le nombre de ces hébergés. Les gens du Moyen Âge n'avaient pas la manie des statistiques. C'est dommage, tout de même, car on eût aimé en savoir plus long.

Dom Yves ne tenait pas le compte des gens qu'il hébergeait. Il est vrai qu'Yves Avispice, Hamon Tollefam, Geoffroy Jupiter, ou Dame Panthoda auraient bien su dire pour combien de gens on faisait habituellement la cuisine et la vaisselle à Kermartin ; les enquêteurs n'ont malheureusement pas eu la curiosité de le leur demander.

Malgré cette lacune regrettable, on peut se douter que les hôtes, les pauvres, étaient fort nombreux. Il n'était pas de visiteur qui pût mettre les pieds au manoir sans rencontrer de pauvres gens.

Par chance, l'un de ces visiteurs, Hervé Fichet qui avait été étudiant à Paris avec Yves et qui s'était plus tard retiré en Bretagne à Pommerit-Jaudy, passa un soir à Kermartin, et en profita pour bien observer ce qui se passait jusqu'à l'enquête, il a pu préciser qu'il avait vu coucher dix-neuf pauvres cette nuit-là.

Frère Guillaume Morel, franciscain (ce qui signifie alors un religieux mendiant) a précisé de son côté qu'étant malade il avait été hébergé et soigné pendant trois semaines à Kermartin.

Quant à Rivalon le jongleur il frappa un

soir de détraque chez Dom Yves, avec sa femme et ses quatre enfants, et fut reçu à bras ouverts comme tout le monde. Il s'en trouva si bien qu'il y passa tout le reste de sa vie avec sa famille. Sa femme et sa fille Amicia en ont témoigné au procès.

Ce ne sont que des indices, mais ils suffisent pour se douter que le manoir de Dom Yves ne désemplissait pas.

Il était tellement rempli que Dom Yves fut obligé de faire construire sur son domaine une autre maison à deux ou trois cents mètres pour loger définitivement des paralytiques, des vieillards, des incurables afin de les y mettre au repos et de laisser plus de place au manoir pour les allants et venants. C'est ainsi que Dom Yves fonda l'asile de Minihy. Il allait y soigner les malheureux, leur apportait à manger, causait et priait avec eux. L'hiver il leur faisait du feu, lui qui n'en faisait jamais pour lui.

A côté de l'asile, il fit aussi construire une chapelle qu'il dédia à la Vierge Marie et à saint Tugdual.

C'est pour cette double fondation d'une église et d'un hospice, ou pour mieux dire, comme nos ancêtres : d'une Maison-Dieu et d'un Hôtel-Dieu, que Dom Yves fit un testament. A ce moment-là, il n'oublia rien de son savoir de juriste, et fit un acte parfaitement en règle pour qu'après sa mort cette fondation fut soigneusement conservée pour les pauvres, sous le contrôle de l'évêque de Tréguier, et sans que personne pût prétendre s'en emparer.

Dom Yves savait n'être imprévoyant que quand il le fallait : pour l'amour de Dieu. Mais quand il pensa que le même amour l'obligeait à prévoir, il n'y manqua pas.

Il fit voir alors comment un homme de loi peut utiliser sa science non pour défendre ses droits, ni pour empiéter sur ceux des autres, mais pour défendre les malheureux.

Quand il arriva à Louannec

Yves Mainguy (témoin 35), environ 60 ans, paroissien de Louannec.

— Quand Dom Yves arriva à Louannec, il s'y trouvait bien des gens malhonnêtes, de par l'incurie du curé précédent qui se souciait peu du progrès des âmes. Lui se mit à prêcher dès qu'il arriva. Il fit si bien qu'il ramena les gens malhonnêtes dans la voie du salut et qu'il améliora les autres. Même les luxurieux et les usuriers firent pénitence ; il travaillait à les détacher

de leurs vices en les faisant jeûner au pain et à l'eau certains jours et en leur faisant faire des pèlerinages.

Ses paroles et son exemple entraînaient tout le monde.

Je me rappelle, entre autres, le cas d'un certain seigneur du pays. Tout le monde le connaissait comme un homicide et un oppres-

seur de femmes. Il a été si complètement converti qu'il a fait à pied le pèlerinage de Rome en pleurant ses péchés et en faisant pénitence. A son retour, il était très aumônier et, bien que marié, il récitait fidèlement chaque jour les Heures de la Très Sainte Vierge.

Il y avait aussi un clerc débauché qui fut ramené à une vie bien ordonnée par les exhortations de notre saint curé. Il fit volontairement le pèlerinage de Rome et, quand il rentra au pays, Dom Yves le prépara au sacerdoce. Il vécut longtemps, faisant le bien, jeûnant au pain et à l'eau pendant le carême.

Mon mari le jongleur

Panthoada (témoin 40), plus de 80 ans, veuve de Rivalon le Jongleur, de Priziac dans le diocèse de Vannes.

— Mon mari et moi, nous sommes venus un jour, avec nos quatre enfants, à Kermartin, onze ans avant la mort de Dom Yves. Nous lui avons demandé l'aumône et l'hospitalité pour l'amour de Dieu.

Dom Yves nous a reçus avec une grande joie si bien que nous sommes restés pendant ces onze

ans, ou à peu près, dans sa maison. Il nous donnait en plus la nourriture et le vêtement.

Une fois, il est resté enfermé sept jours dans sa chambre et il est demeuré tout ce temps sans boire ni manger, car, à ma connaissance, ni moi, ni personne d'autre ne le servait.

Après ces sept jours, il sortit de sa chambre

sur l'ordre de l'évêque de Tréguier qui vint à Kermartin sur l'appel de la famille de Dom Yves qui le croyait mort.

Quand il sortit, il était en si bon état et il avait le visage si frais qu'on pouvait croire qu'il s'était régalé pendant tout ce temps.

La semaine où il mourut, Dom Yves célébra la messe dans sa chapelle de Kermartin. Il était si faible que deux des assistants, dont j'ai oublié le nom, durent le soutenir.

Un samedi, très tard le soir, Dom Hamon Gorec, curé de Tréguier lui administra l'Extrême-Onction. Dom Yves répondit lui-même aux prières. Après les onctions, il perdit la force de parler. Il regardait une croix qui était posée devant lui, il joignait les mains et faisait de nombreux signes de croix, très pieusement et il expira. Aucune écume ne sortit de sa bouche, ni du nez, des yeux et des oreilles. Il transpirait un peu, sa figure était souriante et nous parut plus belle et plus fraîche que pendant sa vie

Après que Panthoada fut sortie, on fit entrer Amicia, (témoin 41), âgée de 40 ans, une de ses filles. Elle confirma les dires de sa mère, mais elle ajouta quelques détails que celle-ci avait oubliés.

« Quand Dom Yves eut passé sept jours dans sa chambre sans que personne lui apporte de nourriture, nous allâmes chercher l'évêque de Tréguier qui s'empressa de venir à Kermartin avec quelques chanoines. Comme on ne pouvait pas ouvrir la porte de Dom Yves, son beau-frère, Yves Conan, appelé lui aussi, brisa la fenêtre pour voir ce qui se passait. Il trouva le saint en prières. Mais cette intervention déplut à notre maître qui dit à l'intrus :

« Je regrette bien que tu n'aies pas été malade aujourd'hui ! »

Je crois fermement que le saint homme fut soutenu pendant tous ces jours par une nourriture céleste, car je m'étais rendue dans cette chambre peu avant que Dom Yves ne s'y enferme et il ne s'y trouvait aucun aliment. Je l'y ai vu entrer, il ne portait rien. Pendant les sept jours, personne ne le servit, personne n'entra dans cette chambre et lui-même n'en bougea pas. Cependant quand il en sortit, Dom Yves n'était pas du tout changé.

IL Y A LOIN D'UN PRESBYTÈRE A UNE TENTE DE CIRQUE. MAIS SAINT YVES NE S'INQUIÈTE GUÈRE DE CE QU'ON NOMME DU MOT TERRIBLE, RESPECTABILITÉ : IL A REÇU A DEMEURE CHEZ LUI UNE FAMILLE DE JONGLEURS.





PHOTO JACQUES LANTIER

SEULS DES MARINS POURRAIENT DIRE COMBIEN DES LEURS, DEPUIS SIX SIÈCLES, ONT INVOQUÉ SAINT YVES, LEUR GRAND PATRON, ET ONT ÉTÉ SAUVÉS PAR LUI DU NAUFRAGE ET DE LA NOYADE.

LA GAZETTE JUDICIAIRE D'ARMOR

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

★ C'était dangereux

Aimé Leber (témoin 90), plus de 70 ans, habitant de Tréguier :

— J'étais un familier de Dom Yves. Un matin aux approches de l'aurore, pendant le clair de lune, nous revenions de Rennes, à pied, tous les deux. A cette heure-là, nous arrivions au bord de la rivière du Leff — entre le Gollo et le Trécor —. La rivière était en crue et l'eau était tellement haute qu'elle recouvrait même le pont. Dom Yves s'engagea dans la rivière en suivant le pont. Mais moi, je n'entrai pas dans l'eau, c'était dangereux. Car l'eau était profonde à l'entrée du pont et à la sortie. On risquait fort de perdre pied et de se noyer.

Voyant ma peur, Dom Yves se mit à rire, me prit par la main et m'entraîna en disant :

« Il n'y a pas de doute, Nous passerons tous les deux ensemble, avec l'aide de Dieu, où nous serons engloutis tous les deux aussi. »

J'arrivai avec lui à l'entrée du pont. Une excavation y rendait l'eau encore

plus profonde. Dom Yves traça sur la rivière un signe de croix. L'eau se divisa immédiatement et parut remonter vers sa source, nous permettant l'accès du pont. Nous l'avons alors traversé tous les deux. A l'autre extrémité, Dom Yves traça un nouveau signe de croix et de nouveau l'eau se divisa.

A peine avions-nous fini de passer que la rivière reprit son courant comme avant et rendit le passage impossible à tout homme.

Je fus saisi d'admiration et j'eus à ce moment la certitude que Dieu était avec Dom Yves et que c'était pour lui qu'il avait fait ce miracle.

— Y avait-il des témoins ?

— Je ne me souviens pas. Je crois que nous étions seuls tous les deux.

— Comment s'appelle ce pont ?

— Le pont du Leff.

— Quand était-ce ?

— Huit ans avant la mort de Dom Yves.

LES MIRACLES DE SAINT YVES

Nous avons cité quelques témoignages sur les miracles de saint Yves. Les enquêteurs en ont recueilli bien d'autres : notamment 17 résurrections, 10 sauvetages extraordinaires de noyés ou de naufragés, 13 guérisons de paralytiques, 8 d'aveugles, etc.

Tous ces faits sont extraordinaires et stupéfiants. Que peut-on en penser ?

Leur valeur de miracles n'est pas un article de foi qu'il faut croire sous peine de pécher gravement contre la foi.

Cela ne veut pas dire qu'on puisse les regarder à la légère. Ils ont été attestés par des témoins oculaires, sous la foi du serment et ils ont servi à fonder la canonisation de saint Yves.

Il est possible qu'en certains cas, les témoins se soient trompés dans leurs interprétations. Tel noyé pouvait n'être pas tout à fait mort quand il a été tiré de l'eau et il a pu reprendre naturellement ses sens. Le témoin d'une multiplication des pains a pu se tromper dans ses appréciations.

Mais l'ensemble est sérieux, précis, impressionnant et mérite le respect.

Ces faits ne ressemblent point du tout à la magie. Celle-ci ne s'appuie pas sur la prière, mais sur des pratiques savan-



Marco Polo (1254-1324). Négociant né à Venise. Parcourut la Perse, la Mongolie, et la Chine. Ami de Koubilaï, empereur de Chine, petit-fils de Gengis-Khan.

ment camouflées. Elle a pour but de procurer aux hommes de l'or, du pouvoir et de l'amour charnel. Du moins elle s'en vante.

Les miracles de saint Yves ressemblent au contraire à ceux de l'Evangile et des Actes des Apôtres : ils ont été demandés humblement par prière. Ils ont eu presque tous pour but de soulager la misère humaine : de rendre la santé et la vie.

Ils étonnent. Ils devraient moins étonner que la vie de Dom Yves.

Vous avez trop tardé

Adénore Guidon (témoin 53), 76 ans, de la paroisse de Prat.

— Mon fils Alain a été ressuscité par les mérites de Dom Yves.

— Comment pouvez-vous affirmer que votre fils était mort ?

— Je lui ai vu faire le dernier hoquet habituel aux mourants. Je lui ai fermé les yeux, la bouche et les narines. C'était un cadavre quand je l'ai enlevé de son lit pour le déposer sur la terre. Ceux qui étaient là l'ont couvert d'une toile, car nous n'avions pas de suaire et nous avons fait une croix de bois avec deux branches que nous avons posées sur sa tête. Nous avons veillé près de lui toute la nuit comme auprès des morts et nous avons prévenu le prêtre qu'il pouvait l'enterrer le lendemain.

— Qui était là pendant qu'on lui fermait les yeux ?

— Il y avait mon mari, mes deux filles, Catherine et Levenez. Beaucoup de voisins qui étaient là, mais je ne peux préciser lesquels, j'étais trop troublée, m'ont dit : « Vous avez eu tort, vous avez trop tardé à lui fermer les yeux, la bouche et les narines. » Il avait rendu après sa mort une grande quantité de sang et il était froid comme la glace. Il est bien venu une soixantaine de personnes pour le veiller.

— Où était-ce ?

— Dans notre maison, au domaine de Garrougant, dans la paroisse de Prat.

— Quand était-ce ?

— C'était environ trois mois après la mort de Dom Yves, en septembre, un vendredi, la veille de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie. Mon fils était mort vers neuf heures du soir.

— Et comment avez-vous invoqué Dom Yves ?

— Je me suis agenouillée et j'ai prié Dom Yves en disant :

« Dom Yves, je crois que vous étiez un saint et j'ai entendu dire que vous faisiez des miracles. Je vous demande mon fils et si vous me le rendez, je jeûnerai toute ma vie, les mercredi, vendredi et samedi. Le vendredi, je ne prendrai même que du pain et de l'eau. Je vous promets aussi que je ne porterai plus de beaux vêtements de lin.

— Quels étaient les témoins ?

— Tous ceux dont je vous ai parlé : mon mari, mes deux filles, de nombreux voisins, entre autres la Veuve Amicia, aujourd'hui défunte et son fils. J'ai parlé très fort devant tout le monde et j'ai fait ce vœu au milieu de la nuit.

— Comment s'appelait le défunt ?

— Alain.

— Combien de temps est-il resté mort ?

— Depuis neuf heures du soir, jusqu'au lendemain, à l'aurore, le samedi de la fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie. Au

moment où nous voulions le mettre dans un suaire, je l'ai vu se tourner vers moi, il m'a réclamé de l'eau et il m'a dit : « Mère, vous m'avez donné un grand travail. » Puis il a regardé mon mari et il a dit : « C'est mon père. »

— Est-ce qu'il vit encore ?

— Non. Mais il a vécu douze ans encore après ce miracle. Toute sa vie, une de ses narines est restée fermée. Il est mort à Paris où il était allé étudier.

— Quelle maladie avait-il eu avant le miracle ?

— Il souffrait d'une fièvre continue et il était mort après huit jours de maladie. Tout le monde dans le pays savait qu'il était mort et, le samedi, il est venu plus de deux cents personnes pour son enterrement.

— Où était-il né ?

— Dans notre maison, à la paroisse de Prat.

Tout ce que je vous ai dit est de notoriété publique dans notre paroisse et dans le diocèse.

Après cette déposition d'Adénore Guidon, les enquêteurs ont fait entrer successivement les deux sœurs Catherine (témoin 54) et Levenez (témoin 55). Toutes deux ont confirmé point par point le récit de leur mère.

LE 19 MAI, APRÈS LA GRAND-MESSE, LE CHEF DE SAINT YVES SORT DE LA CATHÉDRALE DE TRÉGUIER ET SE REND, SUIVI PAR TOUTE LA FOULE EN PROCESSION, À L'ÉGLISE DE MINIHY.



PHOTO EYESTONE

Un soir j'étais ivre

Blevenna Gasqueder (témoin 130), âgée de plus de 60 ans, habitante de Tréguier.

— Un soir, pendant que j'étais absente, des voleurs sont entrés dans ma maison et ont emporté tout ce que j'avais chez moi. A mon retour, quand j'ai découvert le vol, j'ai fondu en larmes, je suis allée au tombeau de Dom Yves et j'ai supplié le saint qu'il me fasse retrouver

mes affaires et je lui ai promis de donner dix sols si je les récupérais.

Quand j'ai eu fait mon vœu, j'ai eu quelque chose comme une inspiration intérieure qui me dit que je retrouverais mes affaires chez la veuve Galou, chez Bozec, près de la fontaine de

Saint-Tugdual, et chez Ponteur, près de la chapelle de Saint-Guézou. J'allai trouver les propriétaires de ces immeubles qui firent enquête avec diligence. On trouva chez les deux premiers voleurs les trois quarts de mes affaires ; sur l'ordre des seigneurs, elles me furent rendues. Mais Ponteur avait pris la fuite vers la Roche-Derrien à une lieue de Tréguier, en emportant le reste.

Mais, au moment où Ponteur arrivait à un endroit appelé Le Champ de Hervé, il fut tout

LA GAZETTE JUDICIAIRE D'ARMOR

AVANT DE CLORE L'AUDIENCE

★ La porteuse de pain

Hamon de Réger (témoin 153), 75 ans, de la paroisse de Ploeymian :

— J'ai connu Dom Yves, dix ans et plus avant sa mort.

Un certain jour, je suis venu à Louannec voir Dom Yves. Je ne me rappelle pas la date exacte, mais c'était l'époque où il y a eu en Bretagne une famine terrible. Le pain manquait tellement que parfois les pauvres gens en arrivaient à manger de la terre.

Ce jour-là, après la messe, Dom Yves m'invita à déjeuner avec lui. Une foule de mendiants le suivaient. Il n'y avait plus qu'un seul pain dans sa maison. On le lui apporta et il commença à le partager entre les pauvres.

Ce que voyant, son vicaire, Dom Guillaume d'Yvias, se plaignit vivement et lui dit qu'il avait tort de donner ce pain car il n'en avait pas mangé depuis deux jours.

Dom Yves qui avait déjà donné le tiers du pain aux pauvres lui répliqua : « Vous ne savez ni ce que vous dites ni ce que vous faites. Vous aurez la moitié du pain pour vous et le reste sera pour moi et mes amis. »

Il donna en effet la moitié du pain au vicaire. Celui-ci le prit, le mit de côté et s'en alla. Mais ensuite il lui fut impossible de retrouver son morceau de pain.

Dom Yves et moi, pendant ce temps, nous nous assimes à table avec la part de pain qui restait. Soudain, on frappa à la porte. Sur la demande de Dom Yves, je me levai pour aller voir ce que c'était. J'allai ouvrir la porte et je vis une femme aussi petite qu'une naine. Elle portait sur la tête trois pains enveloppés dans une petite serviette. Je lui demandai ce qu'elle voulait et elle me répondit :

« J'ai su que Dom Yves n'avait pas de pain et n'en trouvait pas à acheter. Je lui en apporte. »

J'allai le répéter à Dom Yves qui me répondit :

« Dites-lui d'entrer. »

La femme entra et s'approcha. Elle me donna les trois pains enveloppés dans leur serviette ; je les posai sur la table et fis asseoir la femme près de moi.

A ce moment, Dom Guillaume survint à l'improviste, mais il referma la porte en voyant cette femme qui demeurait assise auprès de nous.

Un peu après, en faisant la distribution du pain, je voulus en donner à celle qui nous l'avait apporté et que je croyais encore assise à côté de moi. Mais elle n'était plus là et la serviette avait disparu aussi.

Tous ceux qui étaient là et qui avaient été surpris par l'arrivée de cette femme furent encore plus stupéfaits qu'elle ait pu repartir sans qu'on le voie.

D'autant que la porte était toujours restée fermée.

« Où est cette femme ? Dom Yves, m'écriai-je. Où est-elle partie ? »

Il me répondit :

— C'était à quelle époque ? demandèrent les enquêteurs.

— Un peu plus de six ans avant la mort de Dom Yves.

— Vous aviez déjà vu cette femme ?

— Jamais. Et je ne l'ai jamais revue non plus.

— Avez-vous mangé de ce pain ?

— Je ne me souviens plus.

★ Pourquoi m'as-tu amené ici ?

Guillaume Le Coz (témoin 102), environ 50 ans, de la paroisse de Trélévern :

— Mon père, Alain Le Coz, subissait toutes sortes de vexations de la part du démon qui le rendait fou furieux. Il déchirait ses vêtements, poussait des cris horribles, ne dormait jamais et se roulait à terre, en criant :

« Pourquoi me fatigues-tu ainsi ? »

Nous avions dû le tenir enfermé et nous lui donnions, par une petite fenêtre, sa nourriture qu'il souillait fréquemment

Interrogé de son côté, Yves Avispice (témoin 100) complète le récit de Guillaume :

— Alain Le Coz m'a suivi paisiblement et quand nous sommes arrivés à l'église de Louannec, Dom Yves lui demanda s'il était vraiment possédé du démon.

« Oui, dit le malheureux, je l'ai dans le corps. Il m'humilie et me parle souvent. »

Dom Yves le prit alors à part pour le confesser, puis il l'interrogea de nouveau en ma présence :

avant de la manger. Il mangeait d'ailleurs fort peu.

Un jour, où j'étais absent de la maison, Dom Yves envoya son familier Yves Avispice chercher mon père.

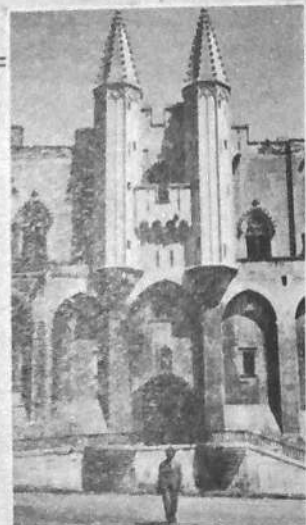
Il le guérit par ses prières et le délivra du démon.

Mon père revint complètement sain d'esprit, délivré, et n'eut plus jamais de rechutes.

« Le démon t'a-t-il encore parlé ? »

« Oui, il m'a menacé et m'a dit : — Pourquoi m'as-tu amené ici ? Malheur à toi la nuit prochaine, malheur à toi. Cette nuit, tu paieras de m'avoir conduit ici ! »

« Il ment, le démon, s'écria Dom Yves. Ce n'est pas toi qui paieras, c'est lui. Tu mangeras et tu coucheras chez moi, cette nuit. »



1303. A. Anagni, Nogaret, conseiller de Philippe le Bel, frappe le Pape Boniface VIII. - 1309-1376. Chassés de Rome, les Papes se réfugièrent à Avignon.

Le soir venu, mon maître fit préparer, près de son lit de cendres, un autre lit qu'il aspergea d'eau bénite ainsi que toute la maison. Il pria, lut l'Evangile de saint Jean et fit coucher le possédé. Lui-même veilla presque toute la nuit, en étude et en prière.

Au matin, il interrogea de nouveau Alain Le Coz :

« Comment as-tu passé la nuit ? »

« Très bien, répondit l'homme. Il y a plus de trois ans que je ne m'étais pas reposé comme cette nuit. »

« Le démon t'a-t-il parlé depuis ? »

« Non. »

« Crois-tu qu'il soit encore avec toi ? »

« Non. Il m'a quitté tout à fait. »

« Rends donc grâce à Dieu comme je le fais moi-même, ajouta le bon recteur. Et maintenant retourne chez toi et fais le bien. Sois fidèle à la messe et aux sermons. Fais l'aumône. Sois bon et garde les commandements de l'Eglise, de peur que le démon ne revienne et ne soit pire qu'avant. »

à coup aveugle et resta sur place sans pouvoir bouger. Quelques instants plus tard survint son beau-frère, aujourd'hui moine à Beauport, qui était lancé à sa poursuite.

« Je suis devenu aveugle, lui dit Ponteur, parce que j'ai volé Blevenna. Va lui dire de ma part qu'elle vienne ici pour reprendre ce qui lui appartient. »

C'est ce que j'ai fait aussitôt.

— Quand était-ce ?

— Il y a dix ans, environ.

Après Blevenna, on entendit aussi Morvan Vicomte (témoin 132), 60 ans environ, de la paroisse de Tréguier.

— J'ai vu Yves Ponteur aveugle entre ma maison et le Champ de Hervé.

J'ai vu comment Blevenna a retrouvé ses affaires que Yves Ponteur lui avait prises.

J'ai entendu Blevenna et d'autres dire que ses affaires lui avaient été miraculeusement rendues après son vœu. Je ne l'ai pas entendue faire son vœu, mais quand elle est sortie du Champ de Hervé, je l'ai entendue dire ceci ou à peu près :

« Saint Yves, je vous rends grâce de m'avoir rendu mon bien. »

— Combien de temps avez-vous vu Yves Ponteur aveugle ?

— Un jour et une nuit. Je suis sûr que c'est à cause du vol qu'il avait commis et du vœu de Blevenna.

— Comment a-t-il retrouvé la vue ?

— Je ne peux pas vous l'expliquer, mais je suis sûr que c'est à cause du vœu qu'il a fait lui-même à saint Yves.

— Quand cette histoire s'est-elle passée ?

— C'était il y a environ dix ans, au mois de mars. Je ne peux préciser le jour.

Mais, dans l'intervalle, Yves Ponteur lui-même (témoin 131), 60 ans, habitant de Tréguier était venu déposer :

— Un soir, je ne me rappelle pas la date exacte, j'étais ivre, et avec quelques autres gens, j'ai volé des affaires dans la maison de la Dame Blevenna. Je suis parti à la Roche-Derrien, avec ma part de butin. Quand je suis arrivé au Champ de Hervé, je suis devenu aveugle, tout d'un coup.

J'ai promis à Dom Yves de rendre ce que j'avais volé et de lui donner 2 sols tous les ans, s'il me rendait la vue et j'ai été guéri.

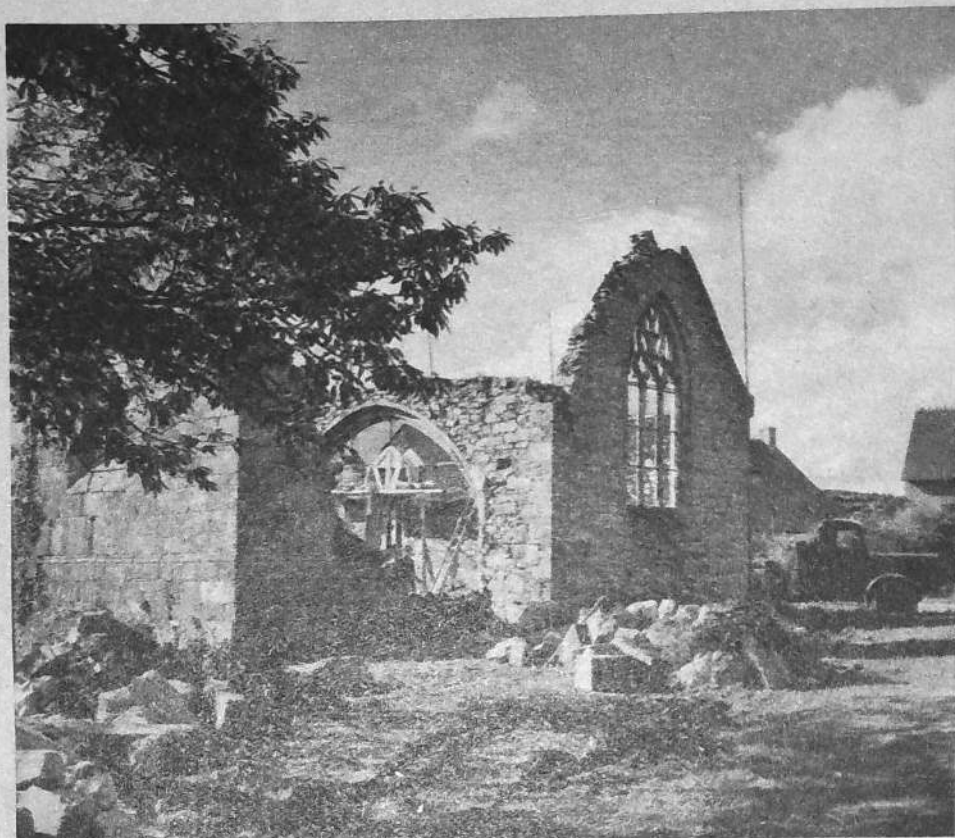
— Quand était-ce ?

— Il y a dix ans de cela.

— Y a-t-il eu des témoins ?

Quand j'ai fait mon vœu, j'étais tout seul. Mais beaucoup de gens m'ont vu aveugle, notamment Morvan Vicomte, de la paroisse de Tréguier.

Une telle déposition vaut mieux que tous les commentaires.



A PLÉSIDY, LA CHAPELLE SAINT-YVES EST EN RECONSTRUCTION. IL NE DÉPEND QUE DE NOUS AUSSI QU'EN CE TEMPS DE SANS-LOGIS ET DE VIEILLARDS À BOUT DE MISÈRE REVIVE L'AMITIÉ DE SAINT YVES POUR LES PAUVRES.

Ne bougez pas, saint Yves est avec moi

Elie, fils de Ruellin Caden (témoin 187), habitant de Tréguier, âgé d'une trentaine d'années.

— J'ai connu un nommé Nicolas qui était de Guérande, dans le diocèse de Nantes. Il avait une cinquantaine d'années. Il était paralysé au point que tous ses membres étaient inertes et contractés ; il ne pouvait ni se lever, ni marcher, ni même manger tout seul.

On l'amena dans un chariot à Tréguier pour faire un pèlerinage au tombeau de saint Yves. Il vint loger chez mes parents.

Souvent, on l'entendait s'écrier :

« Saint Yves, donnez-moi la santé et je viendrai chaque année à votre tombeau, je vous donnerai douze deniers, un cierge de ma taille et une image de cire. »

Vers la fin de la cinquième semaine de son séjour, triste, gémissant et pleurant parce qu'il ne se voyait pas exaucé, le pauvre homme appela mes parents pour leur régler le prix de son séjour. Il devait partir de lendemain. Mes parents le consolèrent de leur mieux et l'invitèrent à redoubler de confiance en saint Yves.

Le soir, tout le monde se coucha. Mais en pleine nuit, je me réveillai subitement. Les

portes étaient restées ouvertes et je vis qu'une vive lumière rayonnait de la chambre du malade. Je crus qu'il y avait le feu à la maison et me levai, mais la clarté ayant aussitôt disparu, je me recouchai. A peine étais-je rentré dans le lit, de nouveau, je vois la même lueur resplendir. Alors, je me lève, j'appelle ma sœur Catherine et tous deux nous courons vers la chambre du malade en criant : « Au feu ! »

« Ne bougez pas, répond Nicolas. Je suis très bien et saint Yves est avec moi. »

Nous sommes alors retournés nous coucher et la lumière disparut.

A l'aurore Nicolas appela toute notre famille. Il était debout et il nous dit :

« Saint Yves est venu ici, nous dit-il, il m'a complètement guéri. Allons à l'église. »

Il est allé à pied avec nous tous jusqu'à l'église prier devant le tombeau de saint Yves. Il y déposa un cierge et un portrait de cire en témoignage de sa reconnaissance.

J'avais seize ans, à cette époque.



PHOTOS J.-A. FORTIER

DANS LES JOURS QUI PRÉCÈDENT LE PARDON, DE TRÈS NOMBREUSES PAROISSES EN BRETAGNE ET DANS LE MONDE (IL Y A UN SAINT YVES DES BRETONS A ROME) FÊTENT MONSIEUR SAINT YVES. LE JOUR DU PARDON, APRÈS AVOIR PRIÉ LA NUIT A MINIHY LA FOULE VÈNÈRE SON TOMBEAU DANS LA CATHÉDRALE DE TRÉGUIER.

la canonisation de Dom Yves

Rapport des commissaires

Après avoir entendu les témoins, les deux évêques et le Père Abbé rassemblent toutes les notes recueillies par les greffiers et concluent en faveur de la canonisation.

« Depuis la mort d'Yves, et encore actuellement, c'est une multitude de boiteux, d'aveugles, de fous, de paralytiques, de malades et autres affligés, venus de toutes les régions qui ont recouvré la santé en invoquant le saint... »

« Il n'y a qu'une voix dans la ville et le diocèse de Tréguier, dans toute la Bretagne, en Angleterre, en France, en Espagne, en Normandie, en Gascogne et autres pays voisins, pour attester que de son vivant Yves était considéré comme un saint, comme il l'est aujourd'hui encore, et pour dire que pendant sa vie et depuis sa mort, à cause de ses mérites, Dieu a opéré et opère chaque jour une infinité de miracles. »

Pour en savoir davantage,

En dehors des ouvrages anciens ou techniques, nous signalons spécialement :
Ch. de la Roncière : SAINT YVES (Lecoffre) étude historique.

Abbé Mahé : MONSIEUR SAINT YVES (Prud'homme, éd. à St Brieuc) biographie populaire.

Le rapport ainsi clos forme un gros volume de 81 feuilles de parchemin cousues ensemble, signées par les notaires et scellées de cachets portant le sceau des trois commissaires apostoliques.

L'évêque de Limoges se met en route pour Avignon et, le 4 juin 1331, remet tous les documents au Pape Jean XXII.

Rapport des cardinaux

Le pape donne mission à trois cardinaux d'examiner les pièces de ce dossier et de lui présenter leur rapport.

Il est rapidement établi et conclut lui aussi à la canonisation.

Mais les temps sont alors très troublés. Jean XXII meurt. Ses successeurs meurent rapidement après leur élection au trône pontifical. La situation de la Papauté à Avignon est précaire. De son côté la Bretagne qui avait connu tant d'années de paix pendant la vie de saint Yves est déchirée par la guerre civile des deux prétendants au duché : Jean de Montfort et Charles de Blois, et par la guerre étrangère entre la France et l'Angleterre.

Pendant 15 ans, le procès de canonisation de saint Yves est immobilisé.

C'est alors, bien qu'en pleine guerre encore, que les deux prétendants se mettent d'accord pour réclamer au nouveau Pape régnant, Clément VI, la canonisation de Dom Yves. Charles

de Blois donne 3.000 florins pour les frais du procès et Jean de Montfort fait une démarche personnelle à Avignon.

La canonisation

A Avignon le 19 mai 1347 après réunion des cardinaux en assemblée plénière et solennelle, après consultation des derniers rapports, le Pape Clément VI proclame la canonisation de saint Yves. Il l'inscrit au nombre des saints que l'Eglise nous invite à admirer et à prier.

« Béni soit Dieu, dit alors Clément VI, qui a visité son peuple par le ministère d'un si bon prêtre et qui ne cesse de consoler notre exil terrestre par le souvenir qu'il nous donne de lui... »

« Saint Yves, que par vos mérites, la solennité que nous préparons à vos vertus puisse nous apporter les mêmes fruits ! Obtenez-nous les miettes des grâces que l'Esprit-Saint vous a départies ! »

Le 29 octobre 1347, à Tréguier, une grande trêve, au milieu de la guerre, permit à une foule enthousiaste de célébrer cette canonisation. Jean de Montfort était présent. Charles de Blois aussi ; il était alors prisonnier des Anglais, mais ils lui accordèrent une permission pour venir fêter saint Yves. Un grand nombre de Bretons des deux camps étaient côte à côte pour prier.

Comment on a retrouvé ce dossier

PHOTO J. A. FORTIER

La Bulle de Canonisation de saint Yves était depuis le XIV^e siècle, au Trésor de la cathédrale de Tréguier.

Les autres pièces avaient disparu au cours des guerres et des révolutions et pendant longtemps les biographes n'en ont pu retrouver que des copies partielles et douteuses.

En 1884, M. A. de la Borderie a pu retrouver à la Bibliothèque de la ville de Saint-Brieuc, une copie intégrale du Procès d'enquête contenant toutes les dépositions des témoins. Il résulte du papier et du genre de l'écriture, que cette copie a été faite entre 1330 et 1340. Elle est donc de l'époque.

La même année, M. Prudhomme, éditeur à Saint-Brieuc retrouvait un manuscrit de la fin du XIV^e siècle contenant le Rapport des Cardinaux.

Le plus remarquable est que toutes les indications, renvois et références contenus dans ce rapport, correspondent exactement aux indications de la copie de l'Enquête. Les deux documents se complètent parfaitement.

On peut donc dire qu'aujourd'hui le dossier complet de la canonisation de saint Yves a été reconstitué.

Il a été publié par M. de la Borderie en 1887, à Saint-Brieuc, sous le titre « Monuments originaux de l'Histoire de saint Yves ».

C'est dans ce dossier que nous avons puisé toutes les dépositions de témoins et les documents officiels que nous reproduisons dans le présent album.

Tout ce dossier est rédigé en latin. Nous nous sommes bornés à choisir les témoignages les plus vivants et les plus importants et à les traduire pour les porter directement à la connaissance du public.



PENDANT LE PARDON, A MINIHY, QUAND LES BANNIÈRES SALUENT LE "CHEF" DE SAINT YVES.



Louannec en Bretagne, au XIII^e siècle, Châtillon-les-Dombes au XVII^e, Ars au XIX^e, à l'autre bout de la France ont paru trois paroisses complètement perdues pour la foi. Trois curés de campagne : Yves de Kermartin, Vincent de Paul et Jean-Baptiste Vianney en ont fait trois ardents foyers de vie.

" Les vrais miracles ne peuvent se faire que par la puissance divine. Dieu les produit pour l'utilité des hommes. Et cela de deux manières : 1^o pour confirmer la vérité prêchée ; 2^o pour montrer la sainteté d'un homme que Dieu veut proposer en exemple de vertu. "

SAINT THOMAS D'AQUIN

" Dieu n'accorde pas le don des miracles à tous ses saints, pour que les faibles ne tombent pas dans la funeste erreur qui consiste à attacher plus de prix aux miracles qu'aux œuvres de la vertu par lesquels on acquiert la vie éternelle. "

SAINT AUGUSTIN



Ce Numéro spécial sur Saint-Yves
peut être vendu (Minimum 50 Fd.)
au profit de la restauration de la
chapelle Saint-Yves-en-Plésiac
Abbé Marion, C.C.P. Rennes 629.31

Paroisse de La Roche Derrien
Abbé Marion, C.C.P. Rennes 242.141

Sur tous les océans du monde, les marins bretons ont porté le
nom de saint Yves, le saint de la justice et de la charité.

PHOTO ERGY-LANDAU (RAPHO)